

EAUX DE GRENOBLE ALPES

SIÈGE SOCIAL : 50 rue Jean Vaujany,

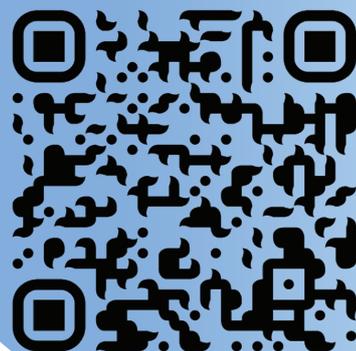
CS 22433 - 38034 Grenoble cedex 2

ACCUEIL : 5 place Vaucanson - Grenoble

TÉL : 04 76 86 20 70

eauxdegrenoblealpes.fr

Rapports d'activité
et annexes





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021





ACTUALITÉS

5



ORGANISATION

13



ENJEUX

23



ACTIVITÉS

33



DONNÉES FINANCIÈRES

83





ACTUALITÉS

1.1 Mot du Président	7
1.2 Mot du Directeur Général	9
1.3 Chiffres clés	11





1.1 Mot du Président

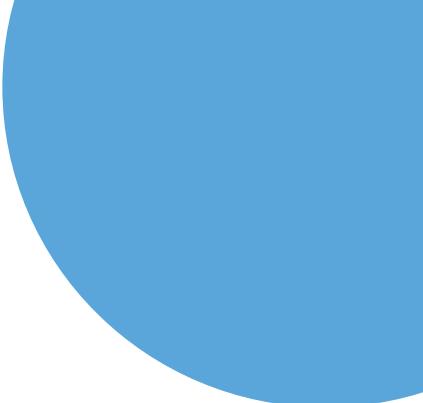


« L'Eau est comme le train qui arrive à l'heure. On n'en parle pas. Il faudrait qu'elle déraile pour en parler. »

En juillet dernier, les rencontres nationales de l'eau publiques organisées par France Eau Publique et la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies ont mis en avant ce paradoxe : l'eau est tellement essentielle qu'elle est devenue invisible. En France, et encore plus dans notre territoire, nous avons l'habitude de tourner notre robinet sans nous poser de questions. En raison de l'urbanisation, l'eau a progressivement échappée à nos regards, elle passe dans des tuyaux, et en dehors des périodes de travaux qui peuvent occasionner des désagréments, on oublie à quel point le service qui l'achemine jusqu'à chez nous fait tous les jours des prouesses pour que tout fonctionne correctement.

Même pendant la période de confinement, rien n'a perturbé le bon fonctionnement du réseau. Mais, pour autant, il ne faut pas oublier que les politiques de l'eau sont confrontées à des enjeux importants, le premier d'entre eux est le réchauffement climatique qui commence déjà à impacter fortement la ressource. Rochefort, le champ de captage principal de la région urbaine est loin d'être au maximum de ses capacités. Mais nous savons déjà que demain, il faudra qu'il puisse alimenter des territoires de plus en plus éloignés, en centre Isère ou en nord Drôme qui, eux, commencent déjà à vivre des périodes de stress hydriques. En 2021, les réseaux de Grenoble Alpes Métropole et du Pays Voironnais ont été connectés dans cette optique.

Dans le Grésivaudan, ce sont les grandes usines de la filière des semi-conducteurs qui voient leur activité augmenter fortement. Et si elle augmente, c'est justement parce qu'ailleurs sur la planète, à Taïwan notamment, l'eau est de moins en moins abondante et que les usines très consommatrices d'eau ont dû réduire leur activité. Dans ce secteur, comme dans beaucoup d'autres, l'eau va probablement revenir « à la surface » des problèmes à traiter.



Face à tous ces enjeux, la Société Publique Locale que j'ai l'honneur de présider est un outil parfaitement adapté, autant pour apporter des réponses techniques que pour jouer un rôle de lien solidaire entre territoires.

J'ai pu éprouver depuis longtemps la qualité du travail fourni par les équipes dans tous les secteurs, de la production à la distribution en passant par le lien aux usagers qui reste particulièrement humain à l'heure où d'autres sociétés privilégient le « dématérialisé » et où il faut appuyer sur de multiples touches de son téléphone avant d'atterrir sur un répondeur...

Ce rapport d'activité est donc encore une fois l'occasion de remercier l'ensemble des salariés d'Eaux de Grenoble Alpes qui font vivre un véritable service au public et qui en 2021, comme les années précédentes, ont permis que le train de l'eau arrive à l'heure dans nos robinets.

Olivier BERTRAND



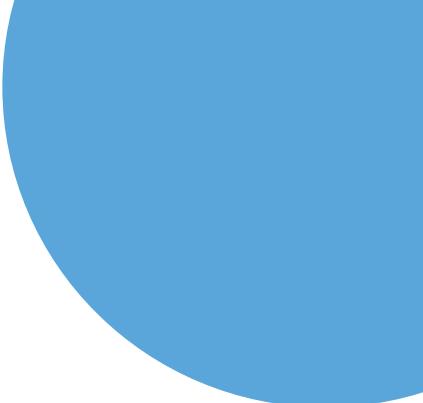
1.2 Mot du Directeur Général



Le contexte sanitaire inédit lié à la pandémie au Coronavirus apparu début 2020 a continué à impacter malheureusement le monde durant toute l'année 2021. Les activités d'Eaux de Grenoble Alpes se sont donc poursuivies dans cette situation particulière qui perdure. Notre expérience maintenant de vie et de travail dans ces conditions nous a permis de maintenir et même d'améliorer la qualité du service public.

Pour ce faire, nous avons conservé un mode de fonctionnement basé sur un échange permanent et constructif avec les représentants du personnel au sein notamment des nombreuses réunions du Comité Social Economique. Il s'agit comme toujours d'adapter rapidement, de façon partagée et comprise, l'organisation des différentes activités au fur et à mesure de l'évolution du contexte sanitaire durant l'année. Le Plan de Continuité des Activités, présenté et adopté à chaque fois à l'unanimité, a évolué pour garantir la santé de nos collaborateurs tout en continuant à délivrer un service de qualité.

Ainsi, et pour la quatrième année consécutive, le taux d'impayés net a diminué pour atteindre une valeur de 1,26% pour la totalité des communes de Grenoble Alpes Métropole et les 2 communes gérées de la Communauté de Communes Le Grésivaudan. Ce résultat est le fruit d'un travail permanent et méthodique pour traiter au plus tôt les problèmes d'impayés par un accompagnement des ménages en difficulté (accord étalement de la dette, mise en contact FSL, allocation eau GAM,...) avec notamment la promotion de la mensualisation et des prélèvements automatiques. Ces deux taux n'ont fait que progresser pour atteindre un taux de 26,75% de mensualisation et un taux de 16,69% en prélèvement.



Les rendements des réseaux exploités ont encore été améliorés en 2021 pour atteindre un ratio global des 14 communes exploitées de plus de 92%. L'organisation et le savoir-faire d'Eaux de Grenoble Alpes permet de maintenir, voire même d'améliorer les hauts niveaux de rendements des contrats historiques (Grenoble : 91,97%, Varcès : 89,22%) et de faire progresser les communes récemment intégrées à l'exploitation comme Saint-Martin d'Uriage (90,21%) et Claix (79,68%).

Nous avons également en 2021 continué à alimenter en eau potable le territoire de la Communauté de Communes Le Grésivaudan dans un contexte de tension technique importante et d'augmentation constante des volumes délivrés pour répondre aux besoins des industriels de ST Microelectronics et SOITEC. Le suivi du fonctionnement et des investissements en cours et à venir au plus près des maîtres d'ouvrages GAM et CCLG est essentiel dans ce contexte d'atteinte des limites structurelles des installations. La proposition d'Eaux de Grenoble Alpes d'une étude d'analyses de risques partagées entre les maîtres d'ouvrages et les deux industriels permettra d'appréhender en 2022 de façon collective et à sa juste valeur la sécurité de l'alimentation de cette branche Grésivaudan.

Enfin, le renouvellement des organes des différentes installations exploitées, le déploiement du matériel dans le cadre des obligations en matière de sûreté des installations ont donné lieu à des investissements en 2021. Ces derniers devront s'accélérer en 2022 pour atteindre une véritable gestion patrimoniale et pour respecter la loi au niveau de la sûreté des installations mais également pour répondre aux exigences de sécurité des systèmes d'informations.

Emmanuel BOUDRY



1.3 Chiffres clés

110 780 ABONNÉS
BÉNÉFICIAIRES DE NOS
PRESTATIONS D'ACCUEIL

30,9
MILLIONS DE M³
D'EAU PRODUITS
PAR AN

58
COLLECTIVITÉS
ACTIONNAIRES

1000 KM DE RÉSEAU
(HORS BRANCHEMENTS)

+ 450 000
HABITANTS
CONCERNÉS PAR
NOS PRESTATIONS

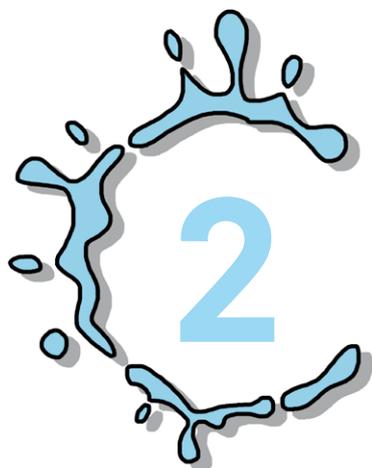
GESTION DE
PLUS DE **500**
INSTALLATIONS
D'ASSAINISSEMENT
NON
COLLECTIF

80 % DE LA POPULATION DE
L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE EST
APPROVISIONNÉE EN EAU
POTABLE PURE ET NON TRAITÉE

20 MILLIONS €
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES

181 420
ABONNÉS
BÉNÉFICIAIRES
DE NOS
PRESTATIONS DE
RELÈVE
FACTURATION ET
RECouvreMENT





ORGANISATION

2.1 Actionnariat	15
2.2 Gouvernance	16
2.3 Périmètre d'activités et missions	17
2.4 Organisation des activités	20

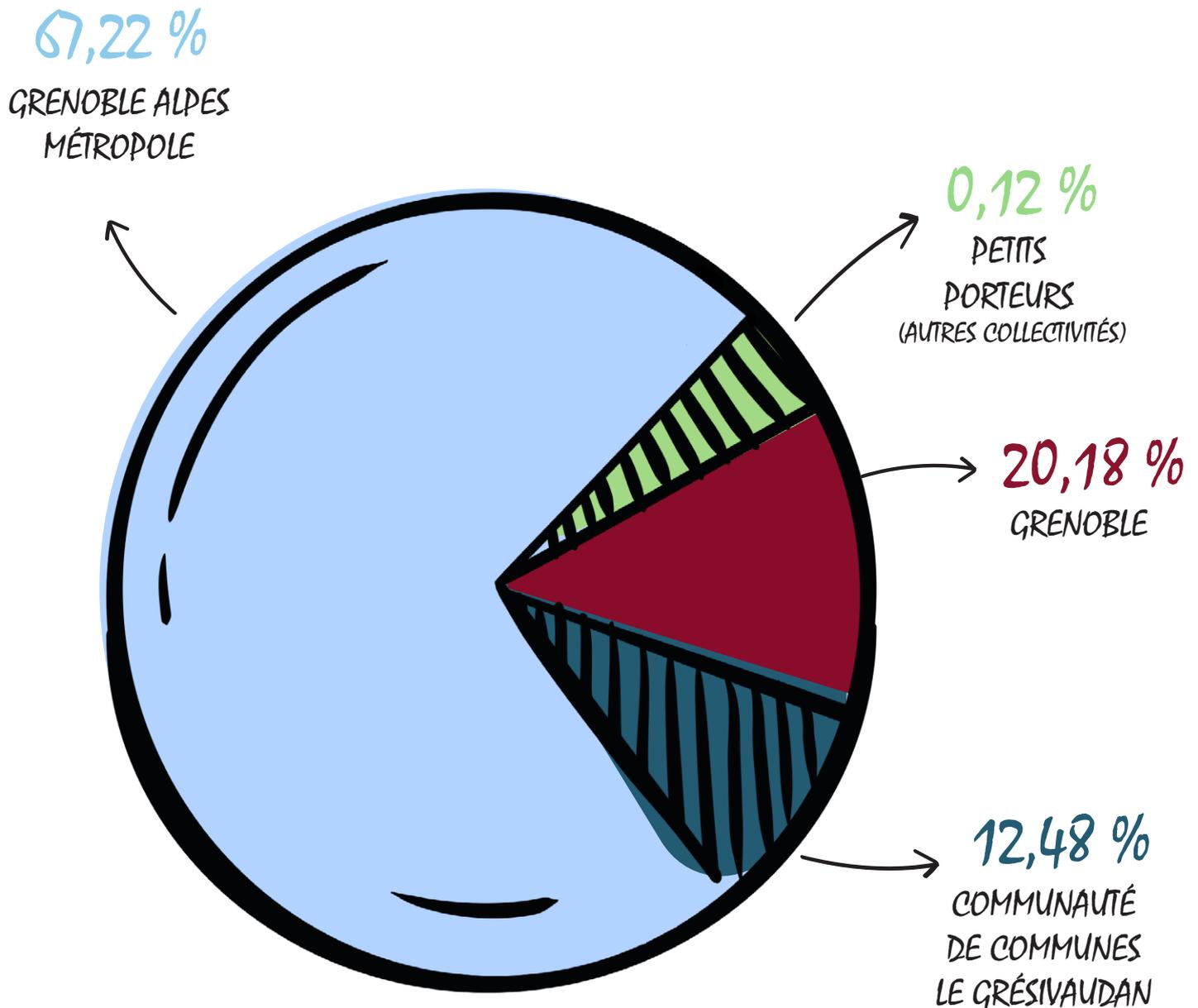
*« UNE ORGANISATION AGILE QUI
S'ADAPTE EN PERMANENCE »*





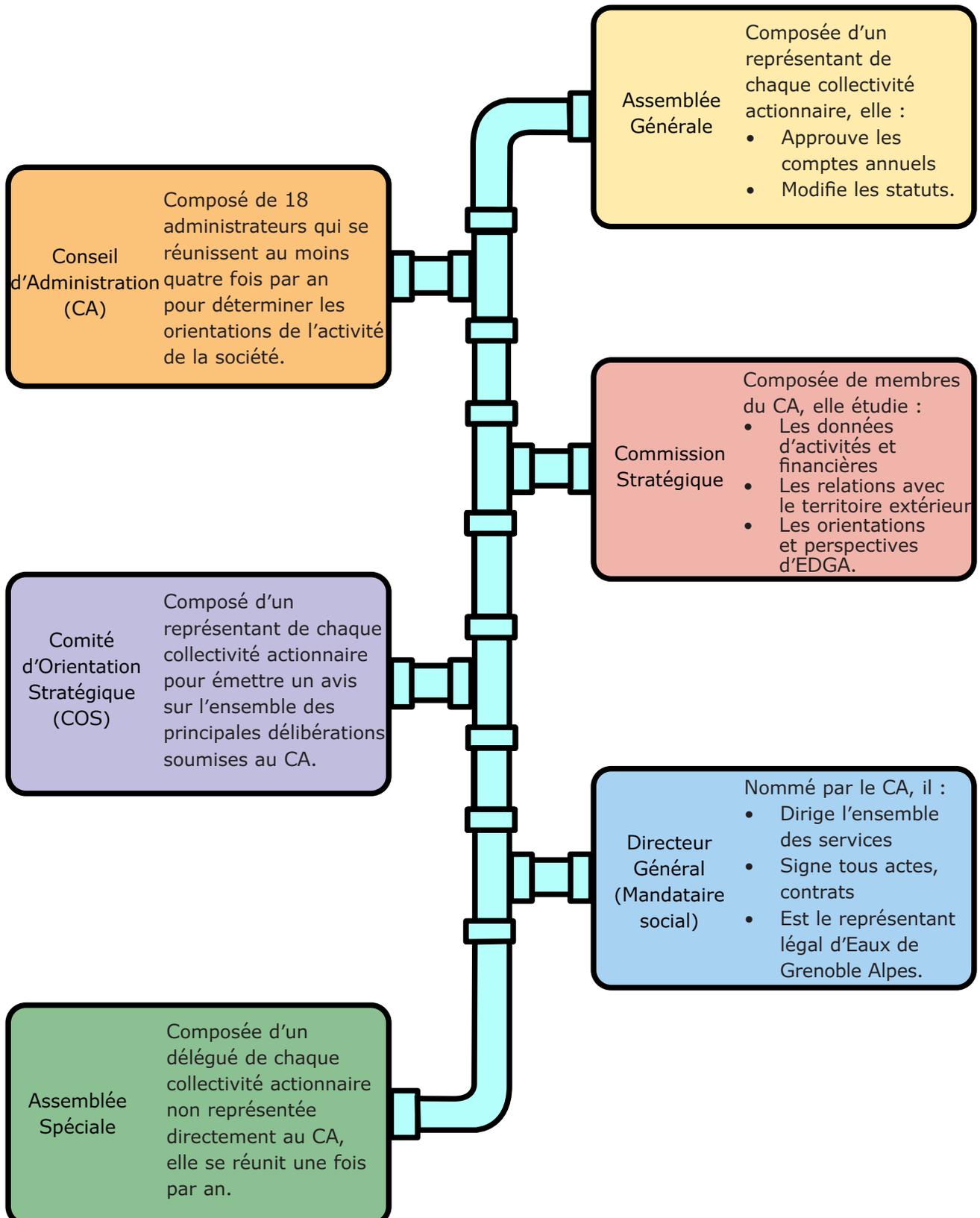
2.1 Actionnariat

Composition de l'actionnariat des 58 collectivités



2.2 Gouvernance

Instances institutionnelles



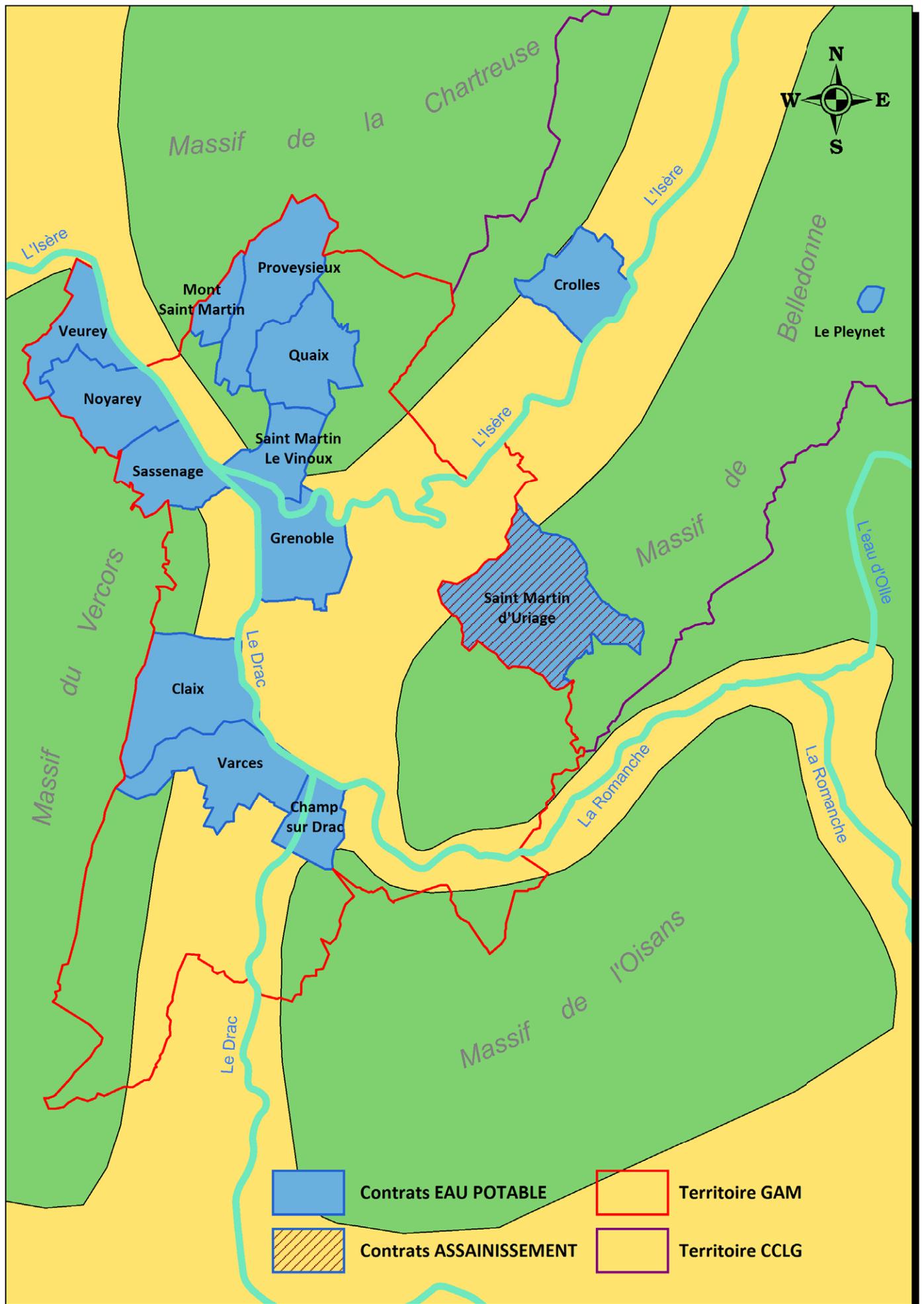


2.3 Périmètre d'activités et missions

46 contrats de prestations au service des collectivités actionnaires

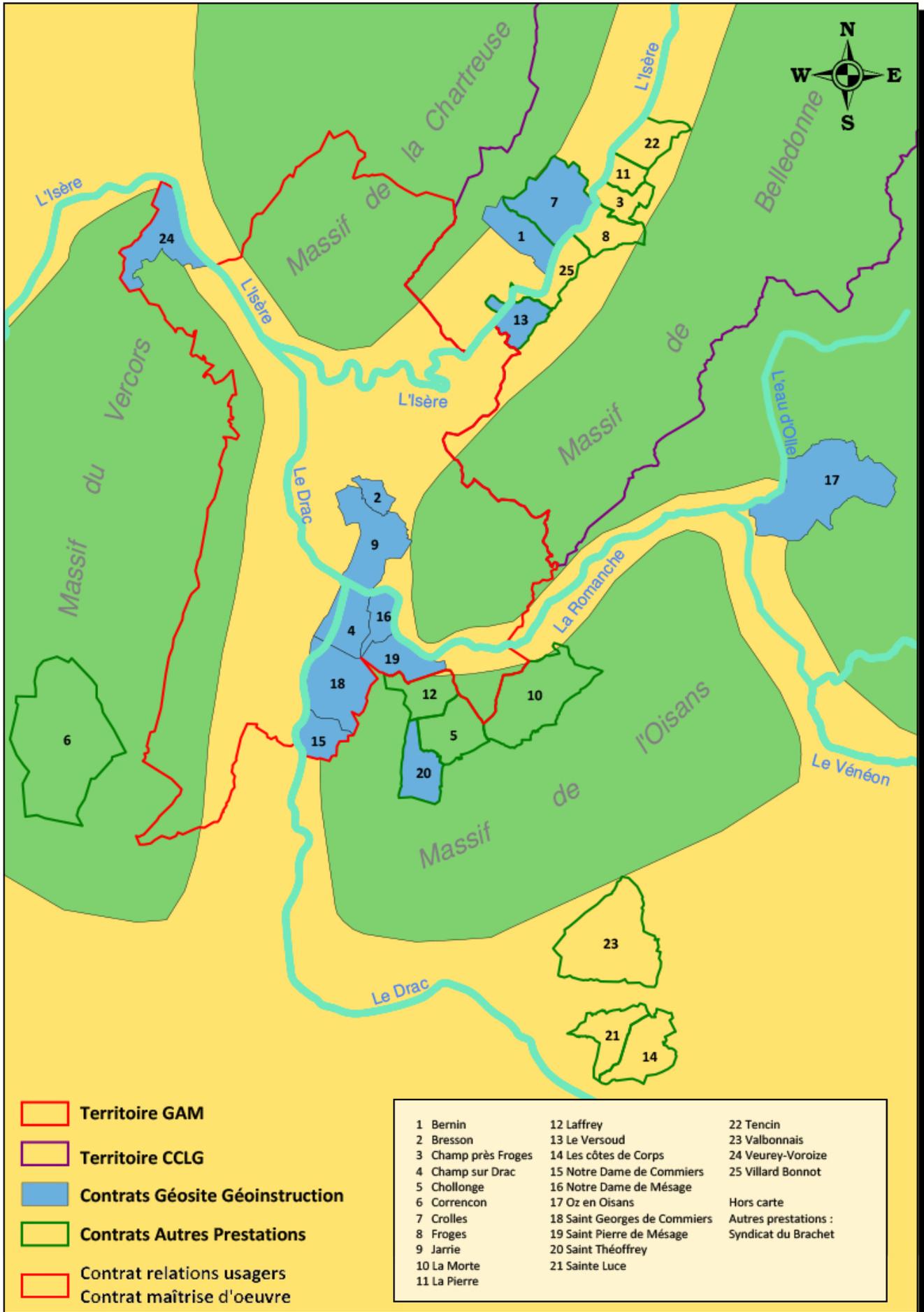


Périmètre contrats Métropolitain et DSP



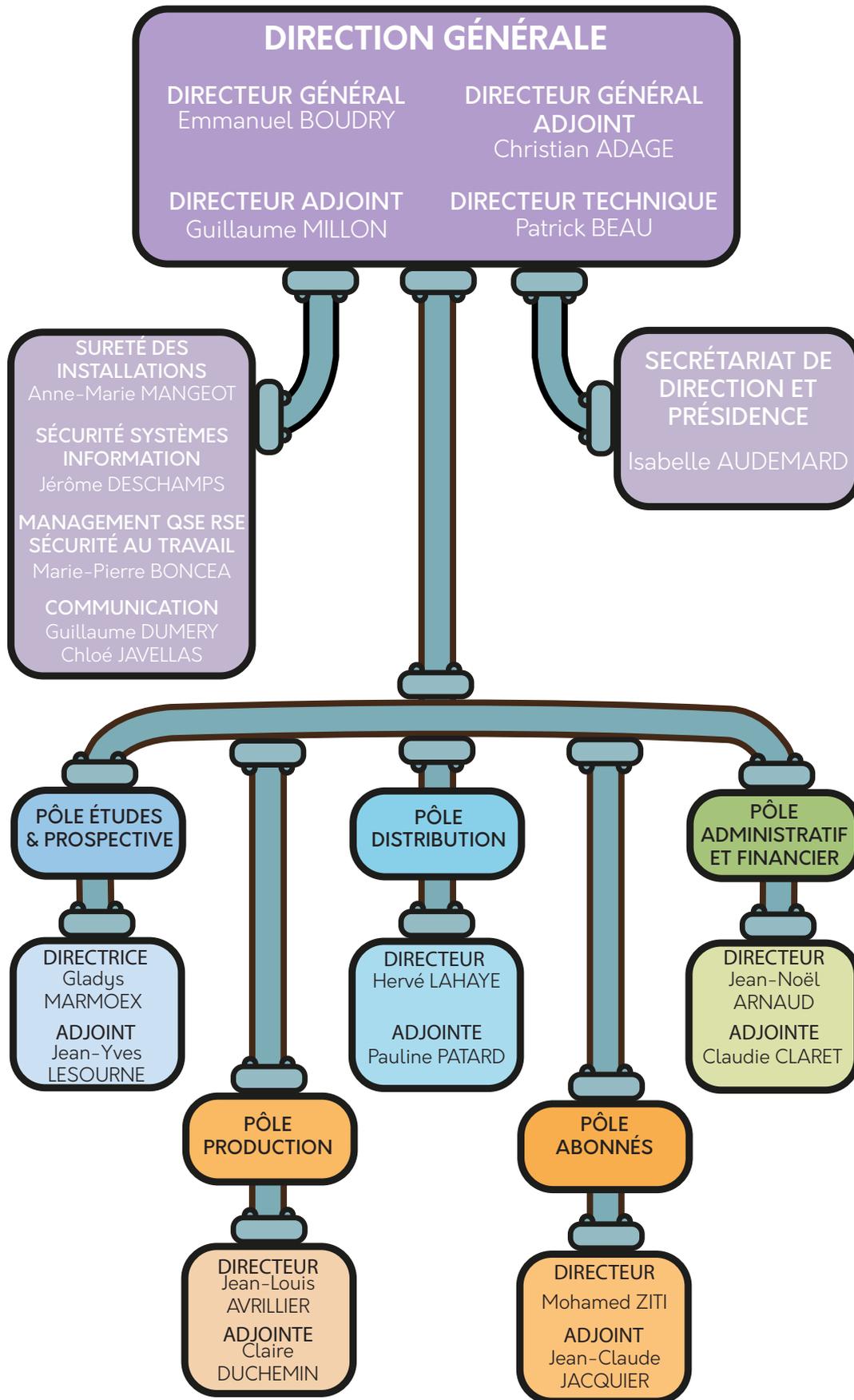


Périmètre autres prestations



2.4 Organisation des activités

2.4.1 Organigramme



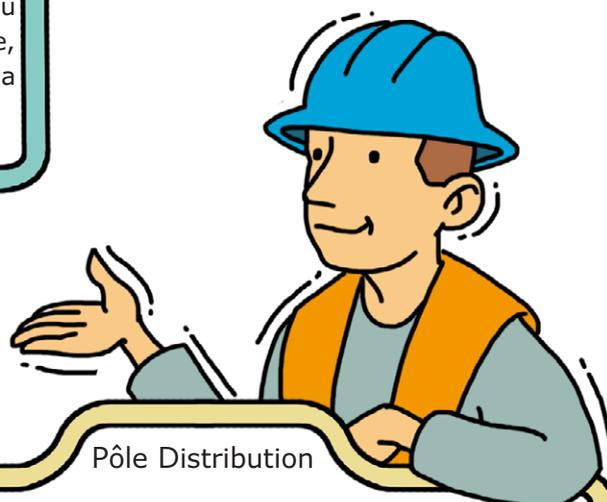


2.4.2 Pôles d'activités



Pôle Production

A en charge l'ensemble de l'activité liée à la protection des ressources, à la production, à l'adduction et au stockage d'eau potable pour la totalité du périmètre géographique du service, dans le respect des règles relatives à l'environnement, la protection de la qualité et de la quantité de la ressource.



Pôle Distribution

A en charge l'ensemble de l'activité liée à la distribution d'eau potable, à la collecte et au traitement des eaux usées dans la totalité du périmètre géographique du service. Son action s'inscrit dans le cadre de l'optimisation de la connaissance, de la gestion du patrimoine dédié à l'eau ou à l'assainissement et de l'amélioration du rendement des réseaux.



Pôle Abonnés

A en charge l'ensemble de l'activité liée à la relation avec les abonnés et usagers de l'eau potable ou de l'assainissement pour la totalité du périmètre géographique du service. Son action s'inscrit principalement dans le cadre de la prise en compte de l'intérêt des usagers et de leur égalité de traitement devant le service public.



Pôle Études
et Prospective

A en charge l'ensemble des activités liées à la maîtrise d'œuvre de travaux, à la gestion de projets eau et assainissement de toutes envergures, aux études liées au développement d'activités, aux études de prospective, à la gestion du SIG (Système d'Information Géographique) et à l'ensemble des activités géomatiques.



Pôle Administratif
et Financier

A en charge l'ensemble des activités supports d'Eaux de Grenoble Alpes telles que la comptabilité, le contrôle de gestion, les ressources humaines, l'informatique, la communication ou les achats ainsi que la Direction Générale des services et la coordination de l'ensemble des pôles.



ENJEUX

3.1 Les enjeux majeurs	25
3.2 Engagements en matière de QSE RSE	26
3.3 Orientations stratégiques	31

*« UN PÔLE D'EXPERTISE LOCALE
POUR UNE EXPLOITATION PUBLIQUE »*

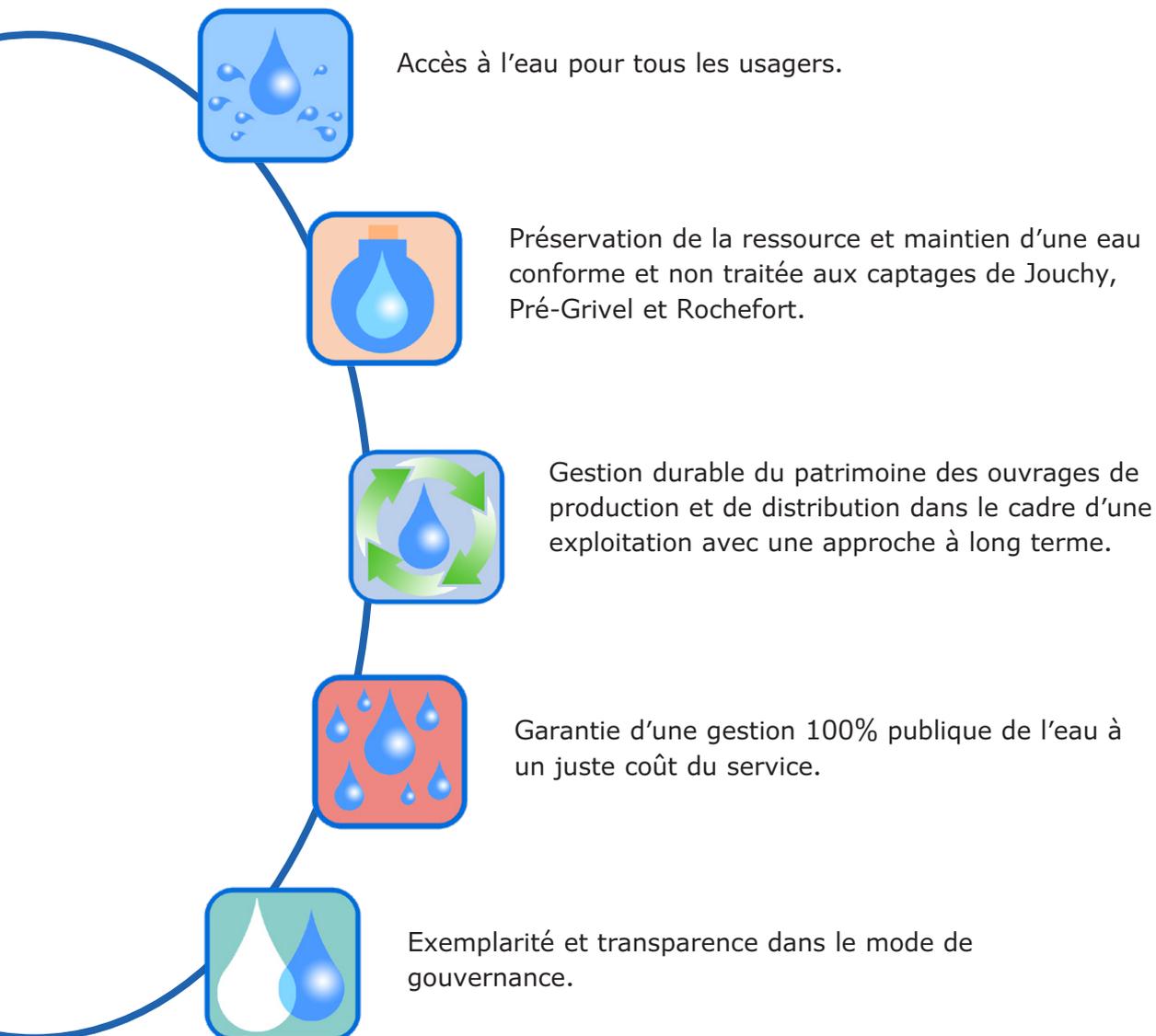




3.1 Les enjeux majeurs

Préserver l'expertise dans le domaine de l'eau, au sein d'une plateforme technique, intervenant des puits aux robinets est un enjeu majeur du territoire.

Eaux de Grenoble Alpes permet de stabiliser le service public à l'utilisateur dans une période où le modèle économique de l'eau se cherche et où la dynamique territoriale nécessite une structure qui puisse s'adapter en permanence. Permettre d'aborder sereinement le futur pour constituer un vrai pôle de l'eau qui valorise la gestion publique et de proximité où l'utilisateur est pris en compte et est acteur à part entière.



3.2 Engagements en matière de QSE RSE

3.2.1 Qualité Sécurité Environnement (QSE)



2 Documents de référence

- Document unique
- Analyse environnementale



Une démarche d'amélioration continue

- Mise en place et suivi d'actions de maîtrise des risques
- Sensibilisation des acteurs



La CSSCT : Un acteur majeur de la prévention

- Réalise le suivi d'accidentologie
- Assure une présence sur le terrain
- Assure l'optimisation des conditions de santé et de sécurité des salariés

Eaux de Grenoble Alpes est certifiée par un organisme externe indépendant, pour l'ensemble de son système de management global et intégré « Qualité - Sécurité - Environnement » (QSE) selon les référentiels.



GESTION DES DÉCHETS

Le saviez-vous ?

Les anciens compteurs sont conservés et stockés pendant un an minimum après leur dépose. Afin de réduire l'impact du service de l'eau pour l'environnement, ces compteurs sont ensuite recyclés.





3.2.2 Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Eaux de Grenoble Alpes est aussi reconnue pour ses performances en matière de responsabilité sociétale selon le référentiel ISO 26000 : 2010.

Eaux de Grenoble Alpes détient également la certification géo-référencement pour ses prestations en matière de localisation des réseaux.

Cette certification permet d'accroître la connaissance des ouvrages d'eau potable et vise la réduction des endommagements de réseaux lors de travaux effectués dans leur voisinage, la protection de l'environnement et la continuité des services aux usagers de ces réseaux.

Réalisée en 2017

Évaluation CAP 26000

BUREAU VERITAS
Certification

www.bureauveritas.fr/cap26000



Prestataire
localisation réseaux

Géoréférencement
BUREAU VERITAS
Certification



3.2.2.1 Engagement pour le développement durable



Une charte environnementale

Diffusée à l'ensemble du personnel afin de :

- Maîtriser la consommation de papier, favoriser la dématérialisation
- Promouvoir les économies d'énergie (eau, électricité, carburant...).

La culture du développement durable au cœur de l'entreprise

Des sensibilisations régulières sont faites auprès de l'ensemble du personnel, par rapport aux risques identifiés, mais aussi pour promouvoir de bonnes pratiques environnementales (écoconduite, gestion des déchets, achats de produits respectueux de l'environnement...).

Les marchés passés par Eaux de Grenoble Alpes intègrent, autant et aussi souvent que possible, toute clause en faveur du développement durable.



Actions de valorisation de la ressource en eau et de protection des lieux naturels

Les deux nappes alluviales exploitées sont classées ressources prioritaires stratégiques au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). La préservation de leur qualité est un enjeu majeur pour Eaux de Grenoble Alpes.

Dans le contexte de changement climatique, les données acquises de suivi piézométrique, suivi de débit des sources et d'instrumentation locale sont essentielles pour anticiper les évolutions.

Commission Locale de l'Eau (CLE) Drac Romanche

Eaux de Grenoble Alpes participe à l'ensemble des bureaux mensuels de la CLE. Ces bureaux permettent de participer ou de s'informer sur les projets impactant la ressource en eau dans le territoire.

Service protection des ressources

Eaux de Grenoble Alpes dispose d'un service dédié à la protection des ressources et à la qualité de l'eau. Ses compétences en hydrogéologie, en suivi de nappe, en instrumentation de captages ou au niveau des piézomètres et de suivi qualité représentent un outil précieux.

Réunion d'information à destination des agriculteurs de la plaine de Reymure

En décembre 2021, Eaux de Grenoble Alpes et Grenoble Alpes Métropole ont convié l'ensemble des agriculteurs exploitant des parcelles en amont des puits du Drac pour des échanges sur la pratique agricole en zone de protection de captage.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur : la baisse des concentrations de nitrates, le maintien de taux très faibles et la non détection de pesticides dans les eaux pompées, et l'intérêt commun de la limitation de l'urbanisation dans la plaine.

Engagements concrets pour la connaissance et la protection de la biodiversité

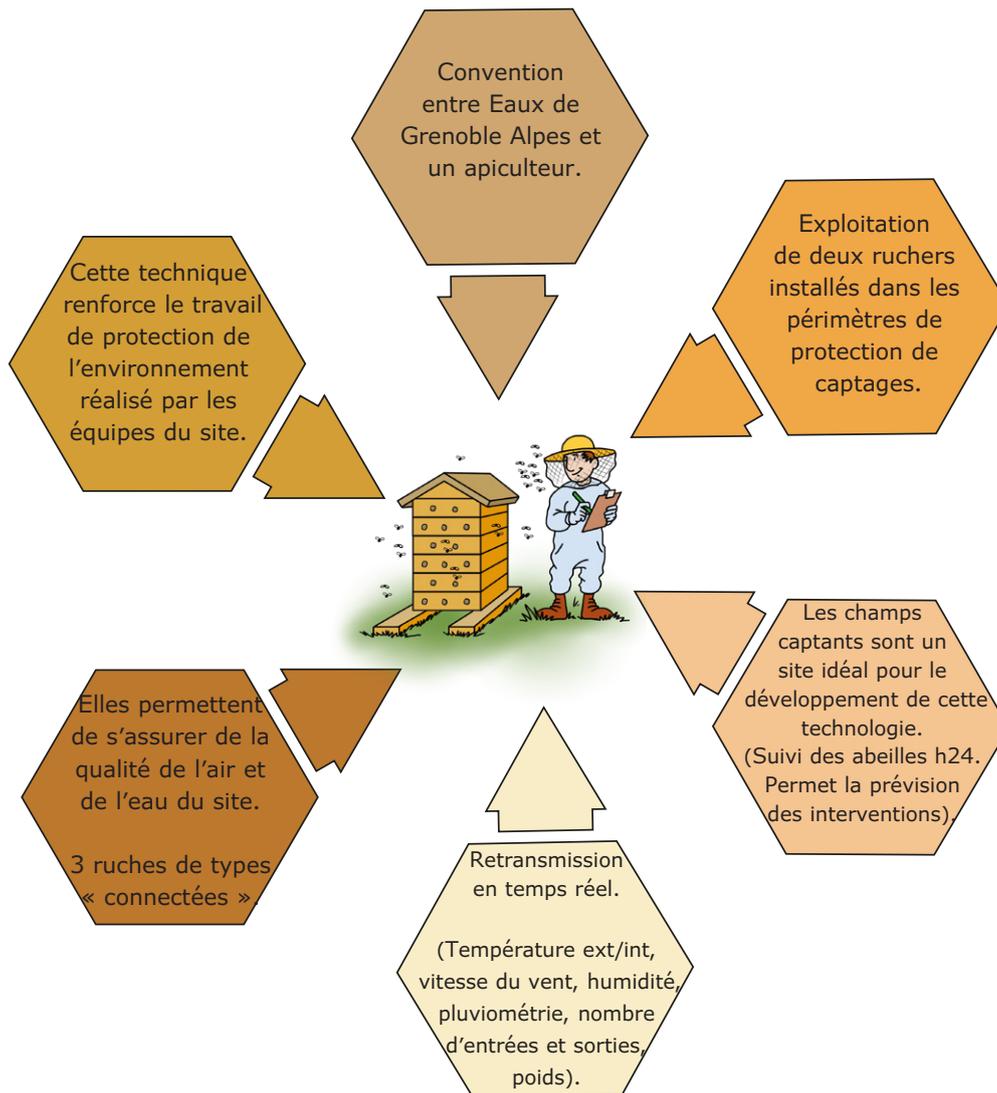
Eaux de Grenoble Alpes participe à la connaissance de la faune des périmètres de protection en consignait les observations d'espèces sur une plateforme collaborative (plus de 147 observations pour 61 espèces recensées en 2021).

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a également accompagné des naturalistes dans plusieurs opérations de connaissance de la faune (écoute et comptage d'amphibiens, opération de bagage d'oiseaux, inventaire des papillons nocturnes et inventaires ponctuels d'oiseaux).

Cet engagement actif pour la protection de la biodiversité se traduit également par des pratiques d'entretien des espaces naturels adaptées à la situation exceptionnelle du site de captage : plusieurs dizaines d'hectares de prairies et de forêts en libre évolution et le maintien de prairies ouvertes avec fauche tardive.



RUCHES



Suivi temporel des oiseaux et inventaires naturalistes

Dans le cadre du programme national de recherche ornithologique et plus précisément le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) débuté en 2004, des opérations de baguage sont menées chaque année dans le secteur de Chasse Barbier, zone de protection absolue non clôturée des captages. Ceci afin d'assurer une veille écologique.

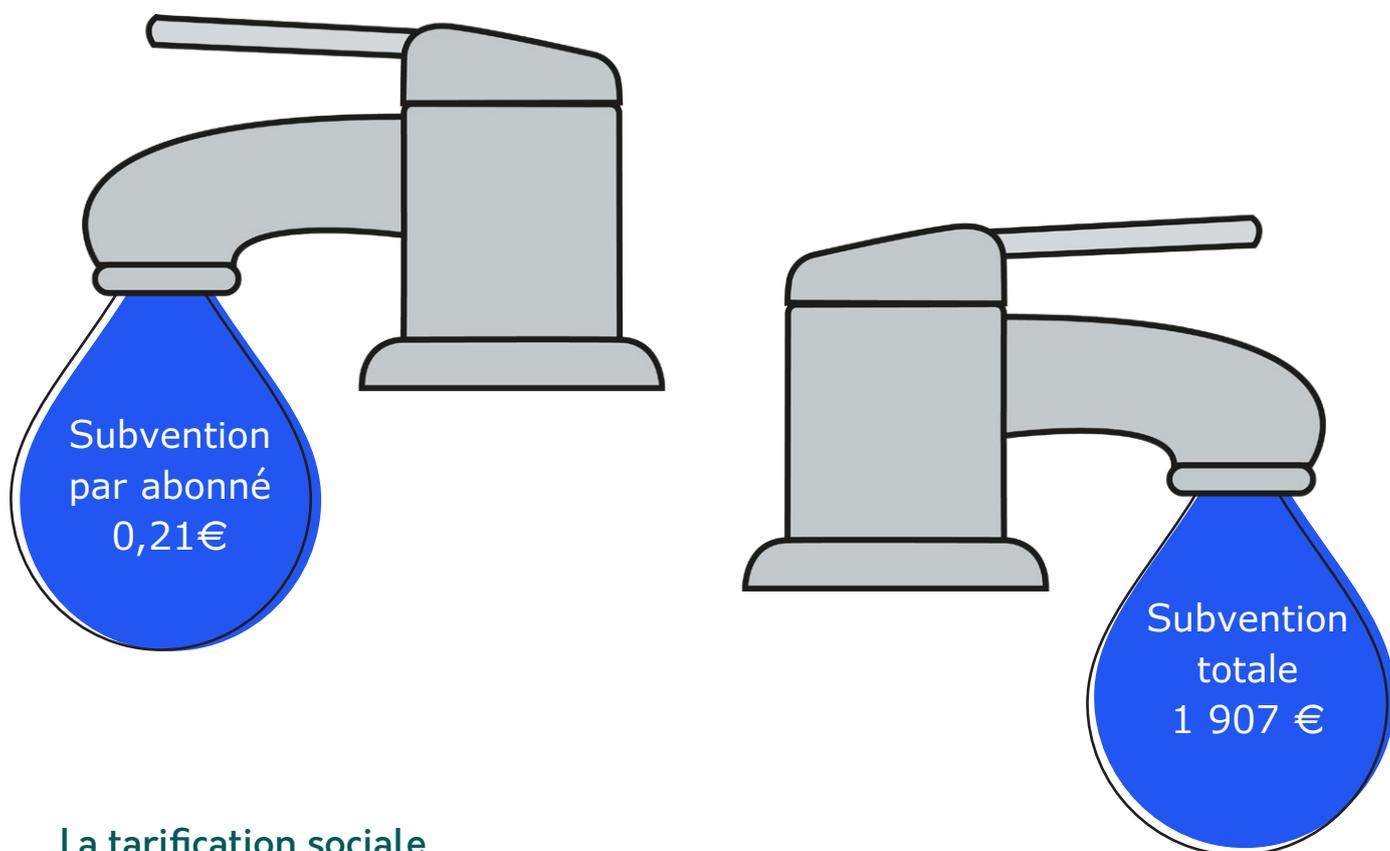
Ces travaux sont menés par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'oiseaux dépendant du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Les opérations ont bien eu lieu en 2021, malgré la situation sanitaire.

Inventaires naturalistes :

En lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux, des inventaires naturalistes ont lieu chaque année depuis 1997. Des bénévoles interviennent plusieurs fois par an pour compléter et mettre à jour les comptages d'espèces présentes sur le site. Le personnel d'Eaux de Grenoble Alpes participe également au comptage sur le site participatif faune.isere.fr et ce ne sont pas moins de 327 observations pour 98 espèces animales qui ont été ajoutées à la base régionale de la LPO à partir d'observations de terrain depuis 2019.

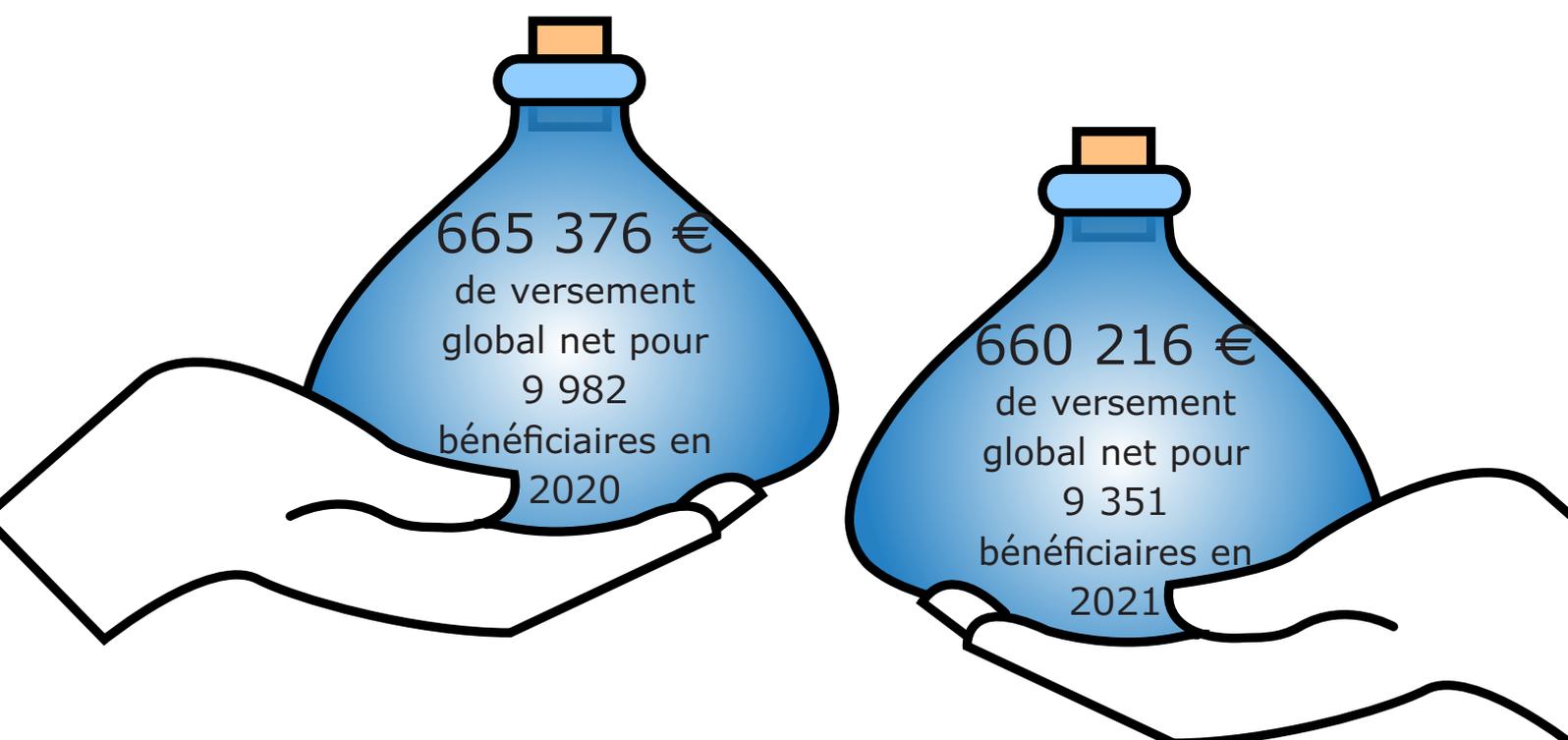
3.2.2.2 Engagement sociétal

Le Fonds de Solidarité Logement



La tarification sociale

Grenoble-Alpes Métropole verse grâce à Eaux de Grenoble Alpes une allocation sociale auprès des abonnés de l'eau.

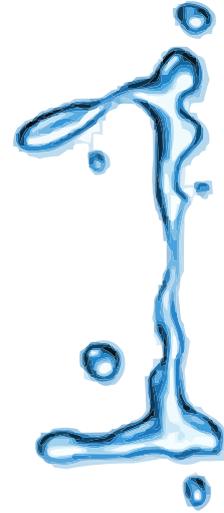




3.3 Orientations stratégiques

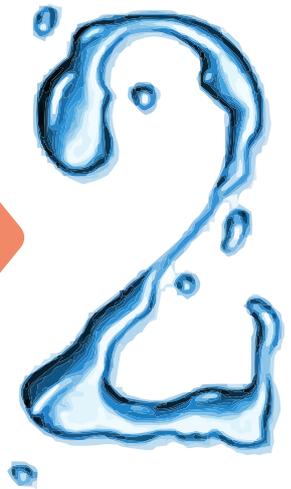
Satisfaire les attentes des usagers et leur garantir un service public efficace.

Fourniture d'une eau conforme sans aucun traitement au robinet des usagers provenant des nappes alluviales du Drac et de la Romanche.



Répondre aux besoins des collectivités associées, par des prestations assurant des relations transparentes et de proximité.

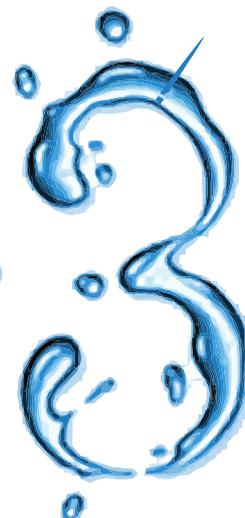
Eaux de Grenoble Alpes offre un panel de prestations techniques et intellectuelles à ses collectivités actionnaires et sait s'adapter aux situations particulières notamment dans la gestion de crise.



Mettre à disposition un outil performant.

Répondre avec des outils d'exploitation performants et innovants à l'ensemble des attentes et problématiques d'un service public exemplaire.

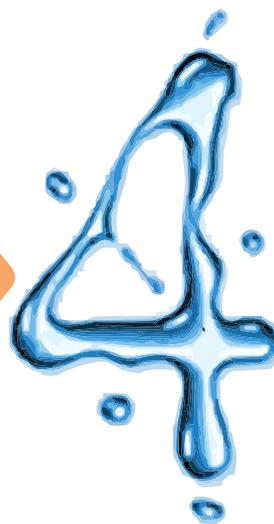
Les logiciels métiers utilisés ont été complétés par le déploiement de nouveaux logiciels, Waterp Web pour la gestion des usagers, Smart Planning pour l'organisation des interventions, Smart Mobility pour la gestion à distance des interventions.



Assurer la protection de l'environnement et prendre en compte les exigences du Développement Durable.

La maîtrise de l'impact écologique des activités sur l'environnement permet d'en assurer sa protection.

Le bilan de gaz à effet de serre réalisé en cohérence avec les objectifs du plan Air Energie Climat de Grenoble Alpes-Métropole permet de mesurer le résultat des efforts des impacts écologiques.



Développer une approche sociale, citoyenne et responsable.

Pour Eaux de Grenoble Alpes, cela se traduit concrètement par une approche collaborative du fonctionnement, par des commissions internes, l'élaboration par les collaborateurs du journal interne Inf'eau, des enquêtes de satisfaction des collaborateurs et la gestion d'une équipe de près de 15 auditeurs internes.





ACTIVITÉS

4.1 Service aux usagers	35
4.2 Service production	45
4.3 Service distribution	61
4.4 Service études et prospective	73

*« DU PUICTS AU ROBINET,
TOUS LES MÉTIERS »*





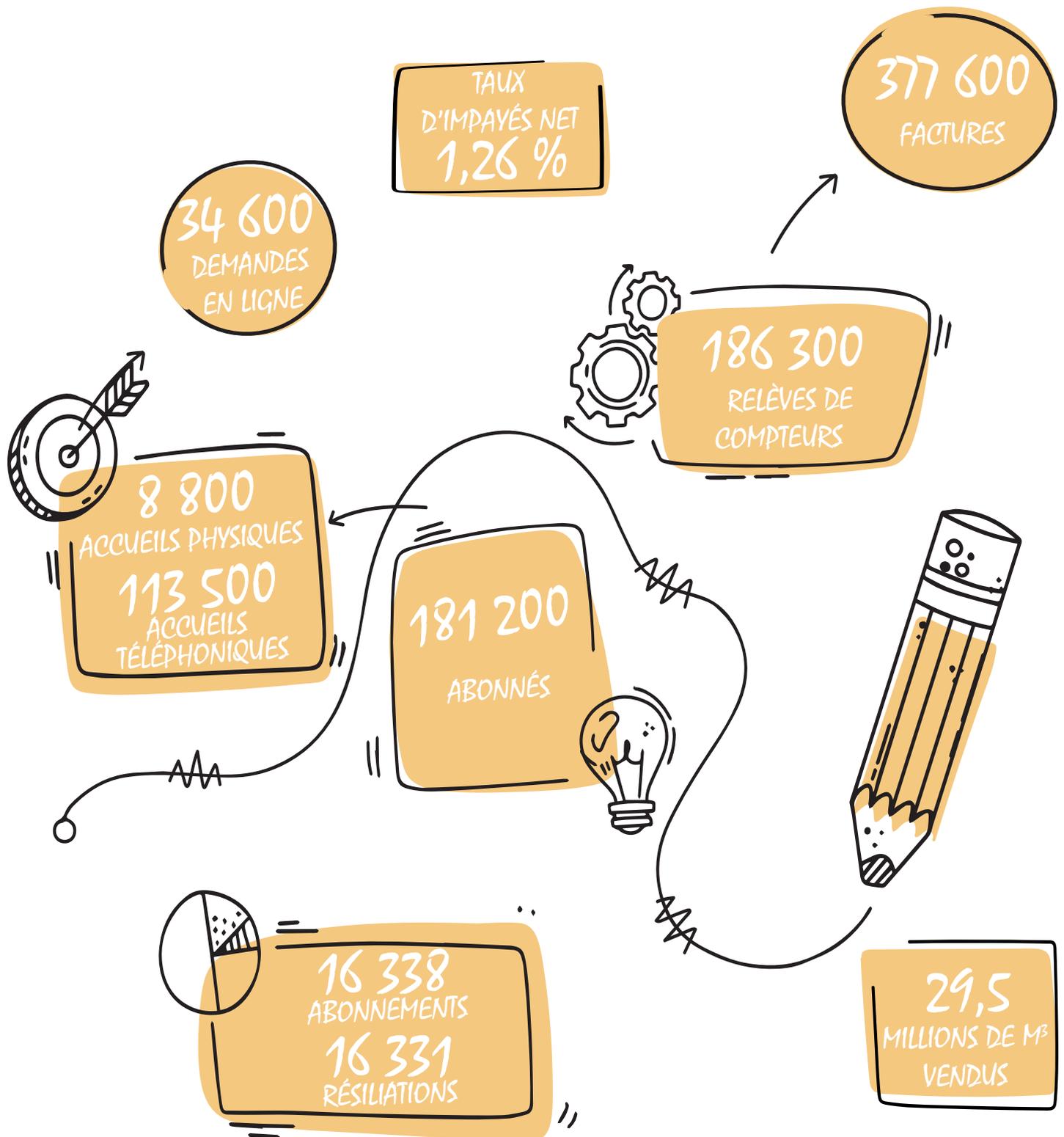
Service aux USAGERS

4.1 Service aux usagers	35
4.1.1 Chiffres clés.....	37
4.1.2 Accueil.....	38
4.1.3 Traitement des demandes.....	38
4.1.4 Facturation.....	39
4.1.5 Recouvrement.....	40
4.1.6 Perspectives pour l'année 2021.....	44

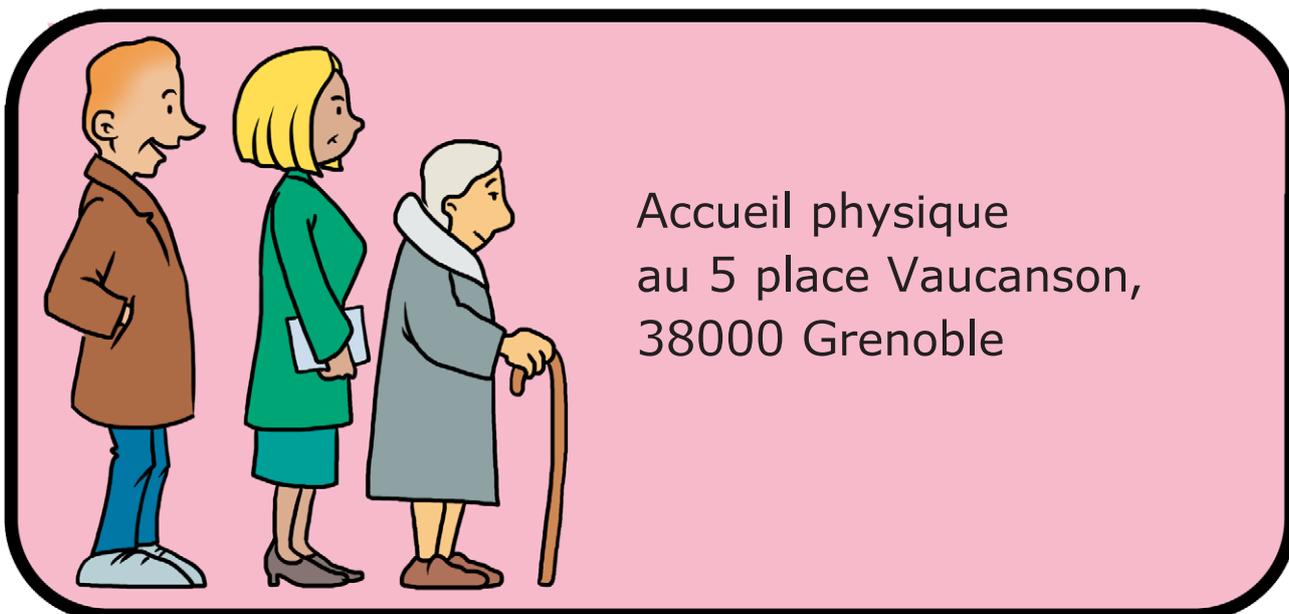




4.1.1 Chiffres clés



4.1.2 Accueil

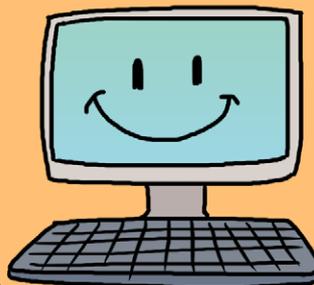


8 795 accueils
physiques en 2021
(+48% par rapport
à 2020)

84 145 appels
traités (+5% par
rapport à 2020)



Un site web au
service des usagers
24h/24h et 7j/7
comme portail
d'information et de
communication :
[www.
eauxgrenoblealpes.fr](http://www.eauxgrenoblealpes.fr)



Une Agence en
Ligne toujours aussi
accessible et
interactive :
34 640 démarches
formalisées (+9%)
et plus de
24 500 espaces
abonnés sécurisés.

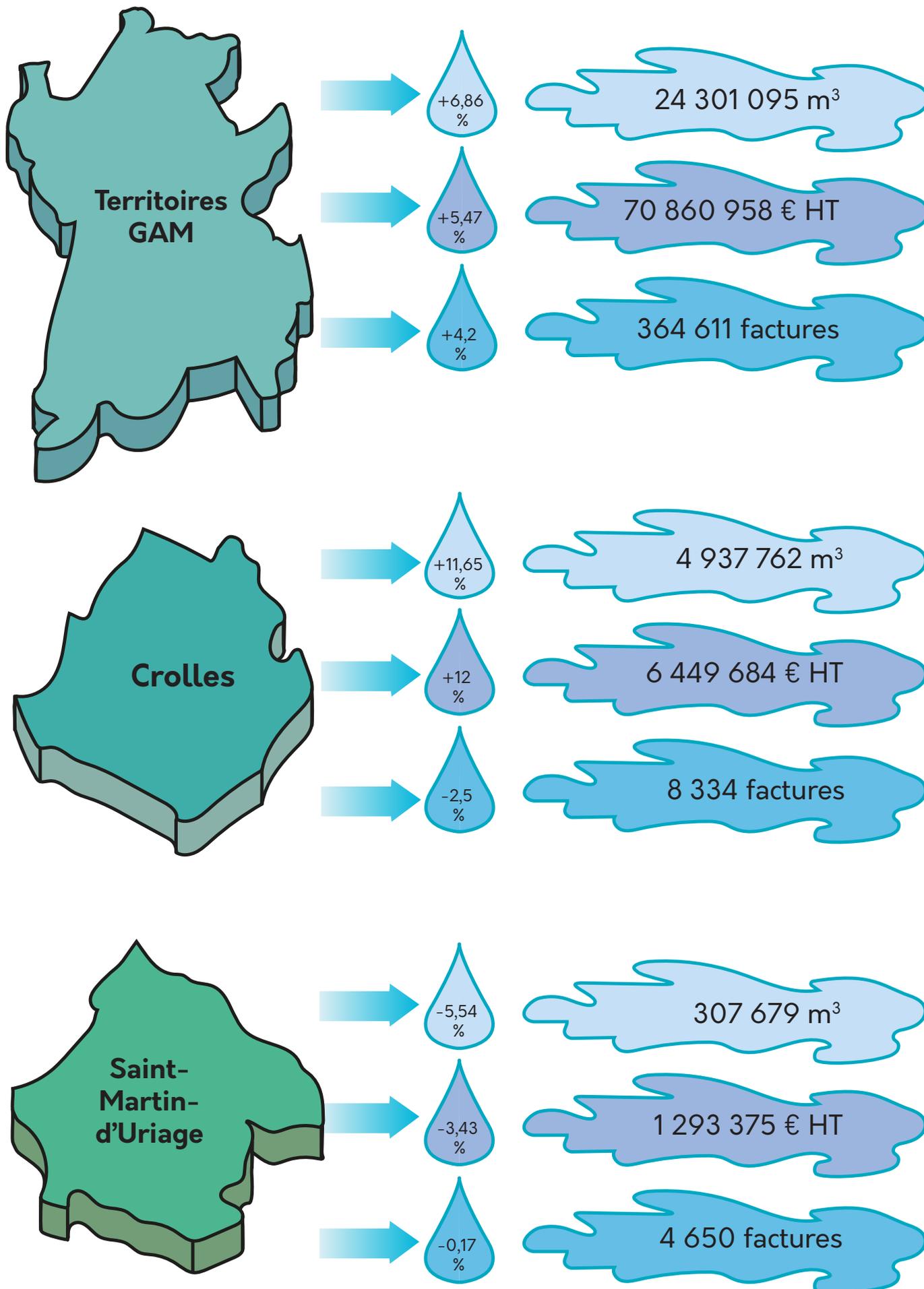


4.1.3 Traitement des courriers





4.1.4 Facturation



4.1.5 Recouvrement

Répartition des modes de paiements, part d'échéanciers et taux d'impayés

Territoires Grenoble Alpes Métropole :

	Part (%) en valeur	Part (%) en volume	
 Chèques	8,42 %	6,54 %	
 T.I.P.	12,92 %	8,33 %	
 Carte bancaire	6,57 %	6,14 %	
 Virement bancaire	25,53 %	3,76 %	
 Prélèvement	31,55 %	16,81 %	
 Mensualisation	13,37 %	56,77 %	
 Espèces	0,77 %	0,82 %	
 Sociétés recouvrement	0,89 %	0,83 %	

Crolles :

	Part (%) en valeur	Part (%) en volume	
 Chèques	2,04 %	4,38 %	
 T.I.P.	6,27 %	8,97 %	
 Carte bancaire	2,37 %	5 %	
 Virement bancaire	75,42 %	3,25 %	
 Prélèvement	6,89 %	15,90 %	
 Mensualisation	6,63 %	61,76 %	
 Espèces	0,05 %	0,17 %	
 Sociétés recouvrement	0,32 %	0,57 %	

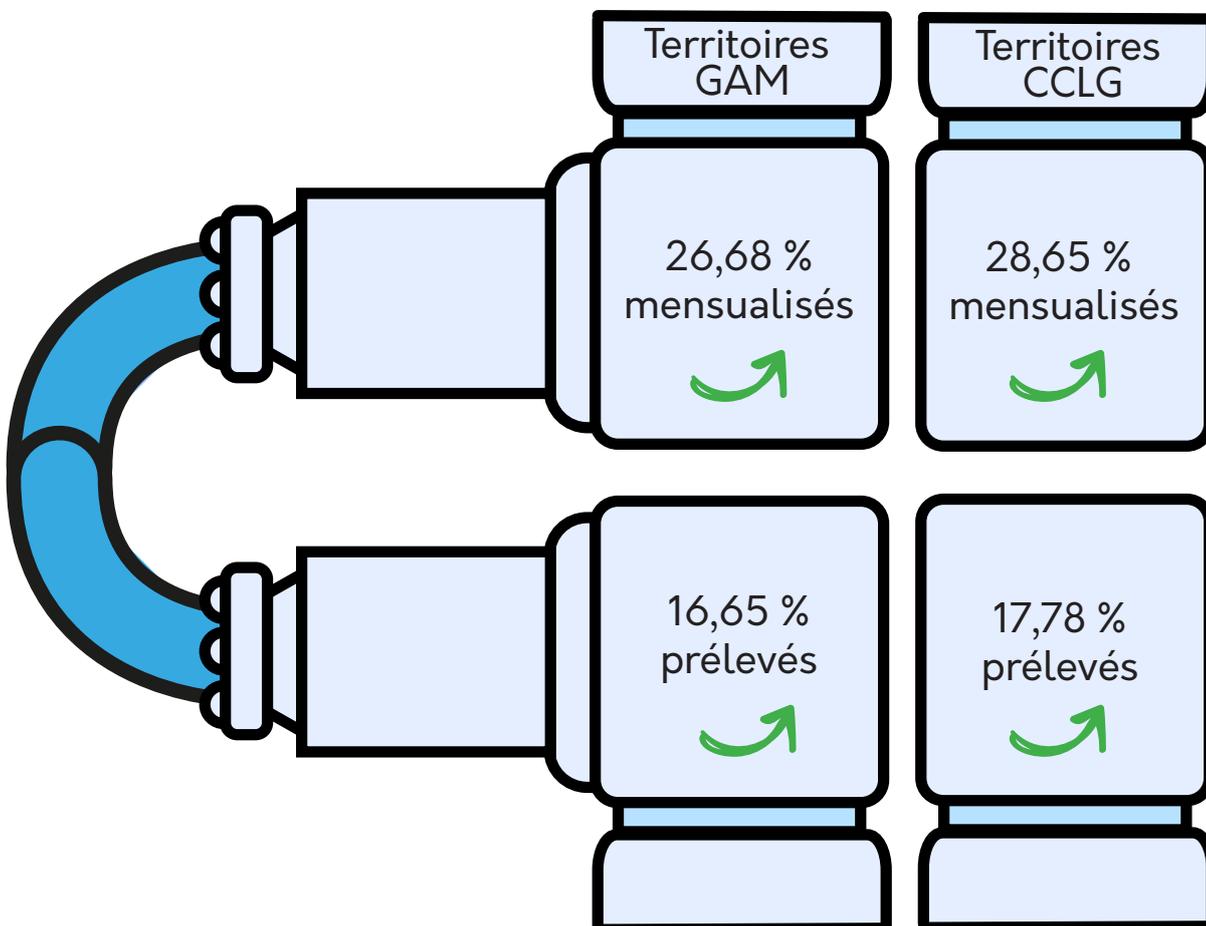
Pour Crolles, l'importante proportion des virements s'explique par la grosse part de facturation des industriels notamment ST Microélectronique. Les autres modes de paiement se retrouvent de fait minimisés.



Saint-Martin-d'Uriage :

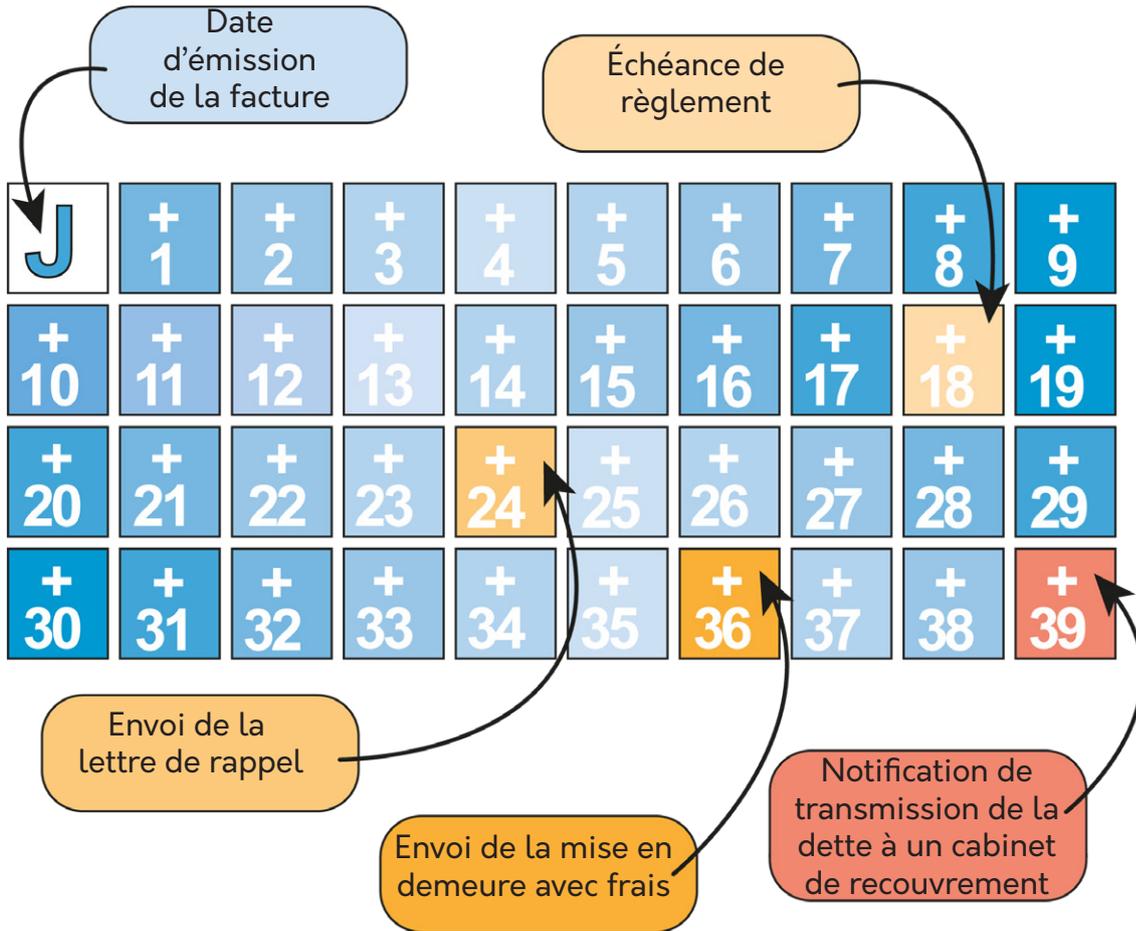
	Part (%) en valeur	Part (%) en volume	
 Chèques	9,72 %	6,06 %	
 T.I.P.	14,26 %	8,89 %	
 Carte bancaire	10,41 %	6,65 %	
 Virement bancaire	13,54 %	2,25 %	
 Prélèvement	32,10 %	15,95 %	
 Mensualisation	18,48 %	59,69 %	
 Espèces	0,08 %	0,10 %	
 Sociétés recouvrement	1,41 %	0,42 %	

Taux d'abonnés mensualisés et prélevés

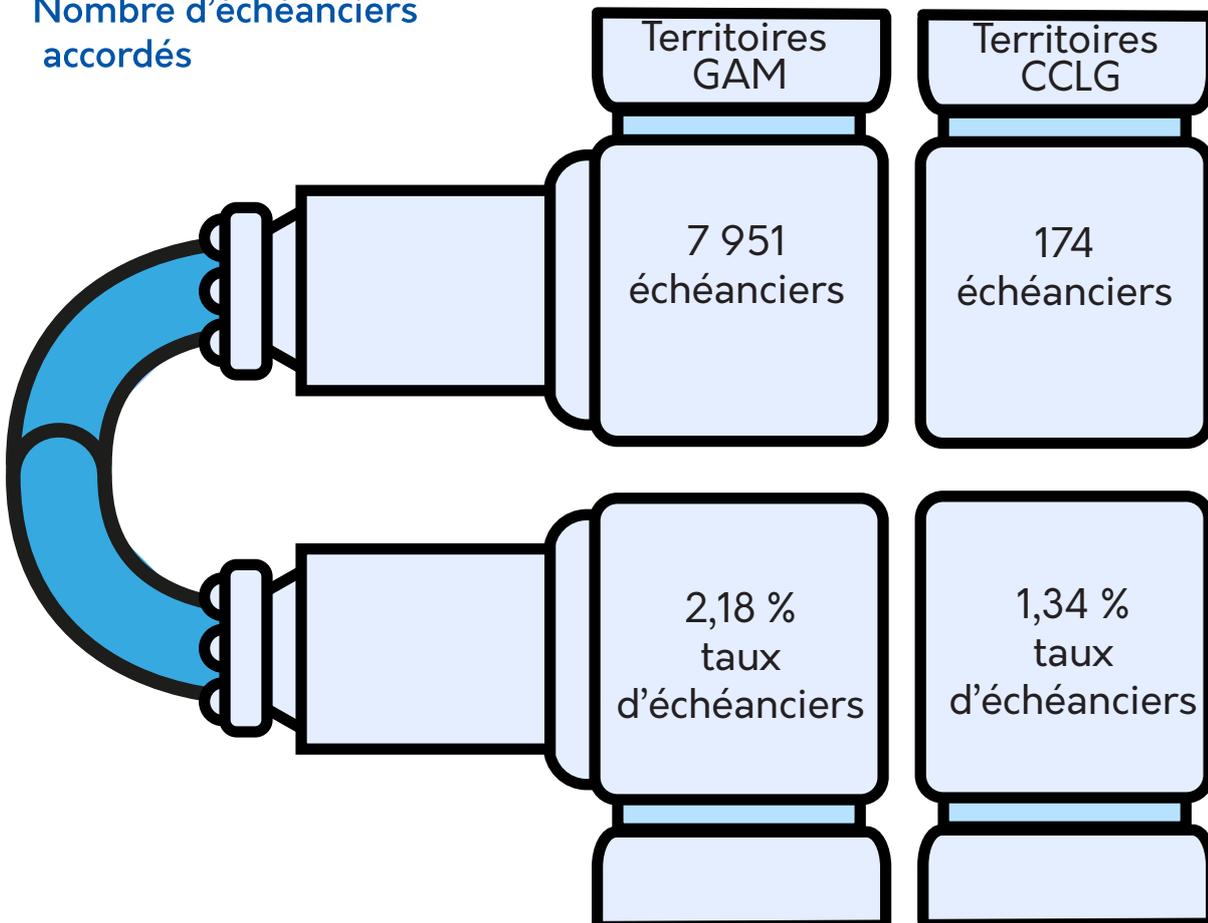


Plan de relance

Eaux de Grenoble Alpes gère le recouvrement depuis le 1er janvier 2014.



Nombre d'échéanciers accordés



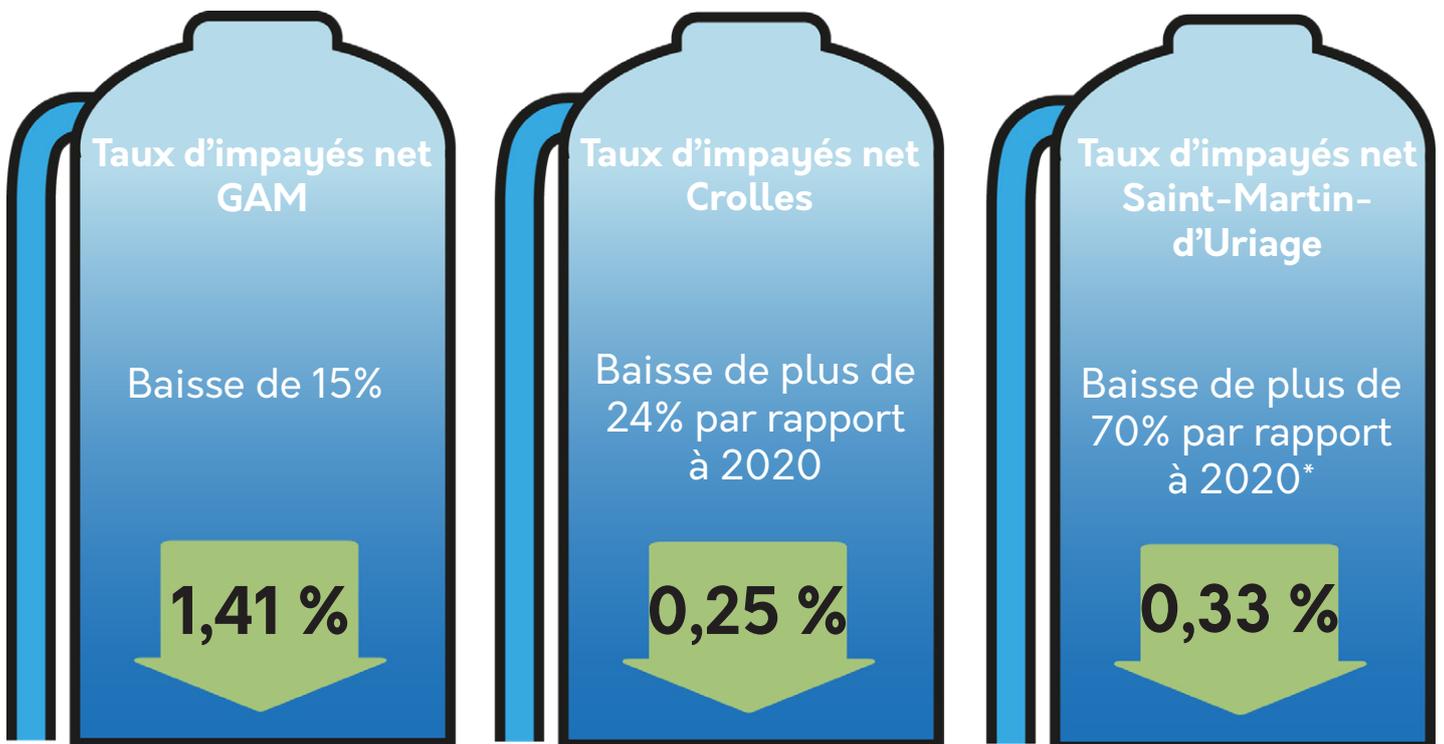


Taux d'impayés

Le taux d'impayés retenu, en tant qu'indicateur légal, est le montant des impayés au titre de l'année N-1 connu au 31 décembre de l'année N rapporté au chiffre d'affaires TTC, facturé au titre de l'année N-1.

Il s'agit donc du taux d'impayés au 31 décembre 2021 pour les factures émises en 2020.

Le taux d'impayés suivi est le taux net qui correspond aux factures impayées exceptées celles ayant fait l'objet d'échéanciers et celles devant faire l'objet de régularisations.



*Le taux d'impayés de 2020 avait été grevé par une facture impayée de plus de 7 600 €

4.1.6 Perspectives pour l'année 2022

1

Participer aux évolutions de Waterp

2

Poursuivre la promotion du prélèvement et de la mensualisation

3

Valoriser la dématérialisation des factures

Améliorer les résultats sécurité du pôle

4

Consolider la baisse du taux d'impayés

5

Accompagner les collectivités en régie pour leur facturation

6



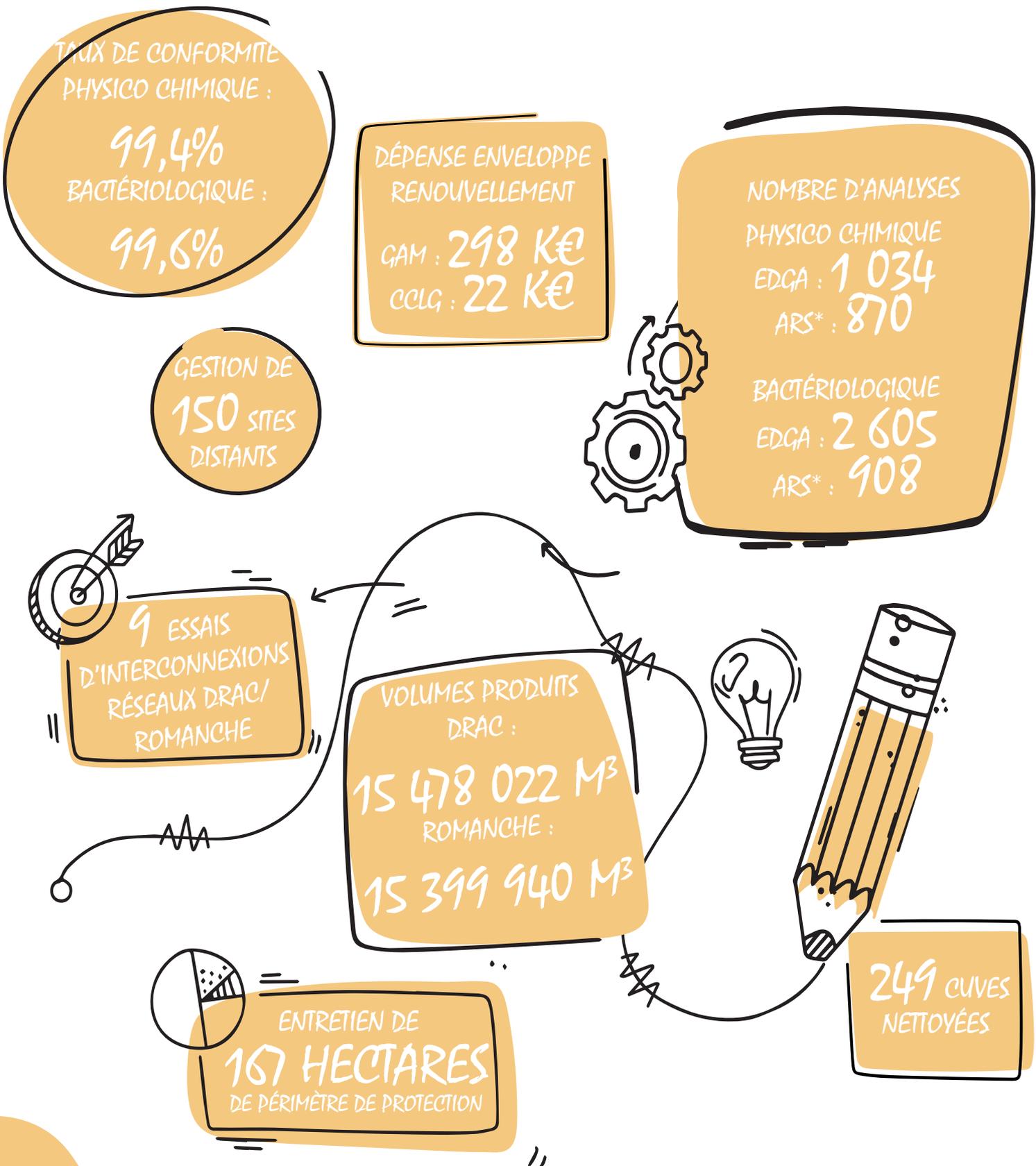
Service PRODUCTION

4.2 Service production	45
4.2.1 Chiffres clés.....	47
4.2.2 Ressources.....	48
4.2.2.1 Nappe du Drac et captage de Rochefort.....	48
4.2.2.2 Nappe de la Romanche et captage de Jouchy, Pré-Grivel.....	50
4.2.2.3 Évolutions de la répartition des ressources....	52
4.2.2.4 Autres ressources.....	53
4.2.3 Installations surveillées et exploitées.....	54
4.2.3.1 Surveillance qualitative et conformité.....	55
4.2.3.2 Laboratoire interne d'analyses.....	56
4.2.4 Vente en gros et sécurisation de l'AEP de l'agglomération grenobloise.....	58
4.2.4.1 Livraison en gros.....	58
4.2.4.2 Sécurisation de l'alimentation en eau de l'agglomération grenobloise.....	58
4.2.4.3 Contexte de l'étude de l'interconnexion des réseaux.....	59
4.2.4.4 Études de modélisation et essais d'interconnexion en grandeur réelle.....	59
4.2.5 Perspectives pour l'année 2022.....	60





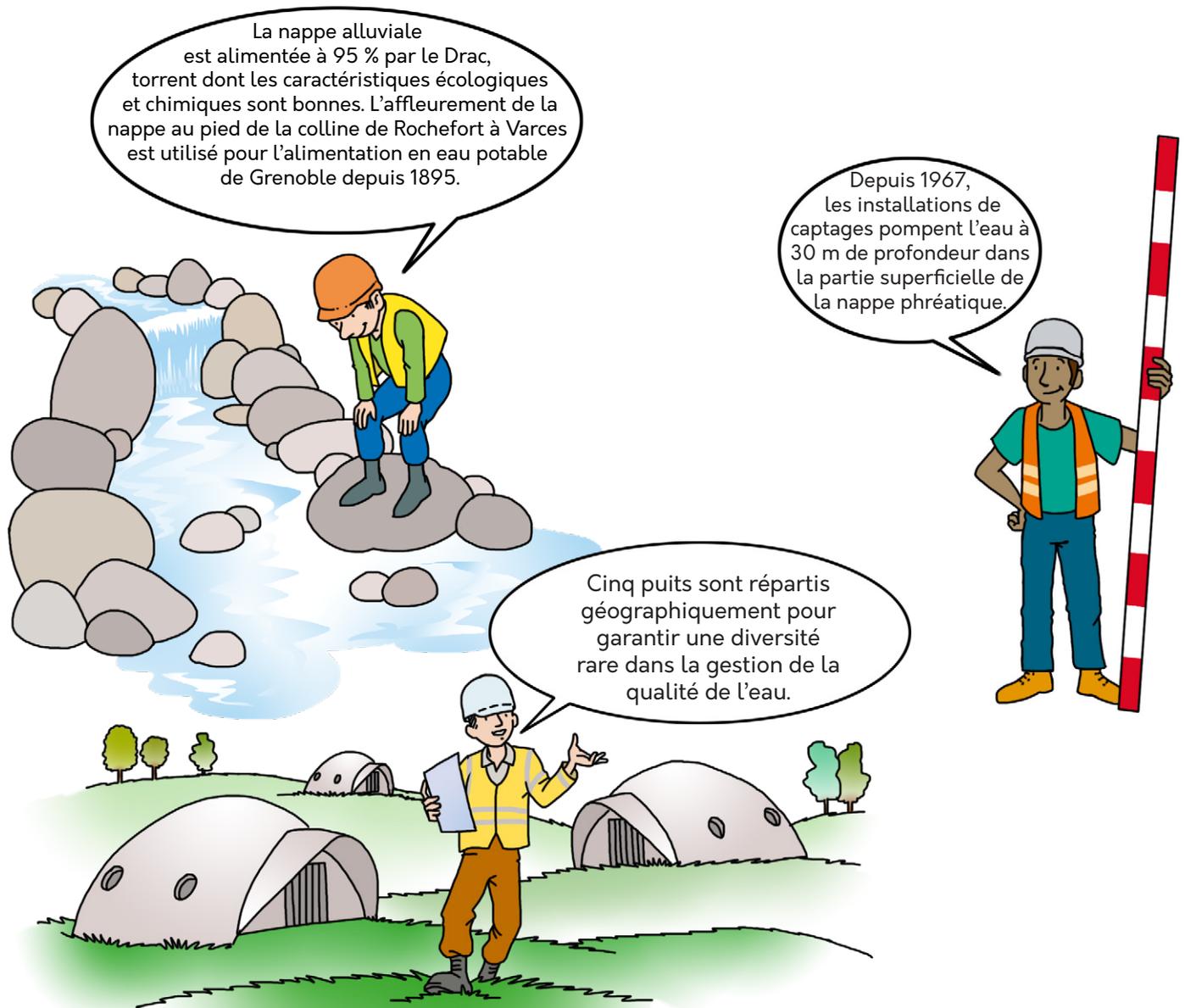
4.2.1 Chiffres clés



* ARS : Agence Régionale de Santé

4.2.2 Ressources

4.2.2.1 Nappe du Drac et captage de Rochefort



Une eau de très bonne qualité : l'eau provenant du massif des Écrins subit peu de pression anthropique (agriculture ou industrie) et bénéficie d'une filtration naturelle par parcours dans l'aquifère.

Une ressource protégée : Le plus grand périmètre de protection d'Europe préserve depuis 1967 une eau de qualité exceptionnelle, distribuée sans aucun traitement.

Une surveillance active du pompage au service de la protection des ressources :

15 478 022 m³ prélevés en 2021 soit 20 % des volumes autorisés.

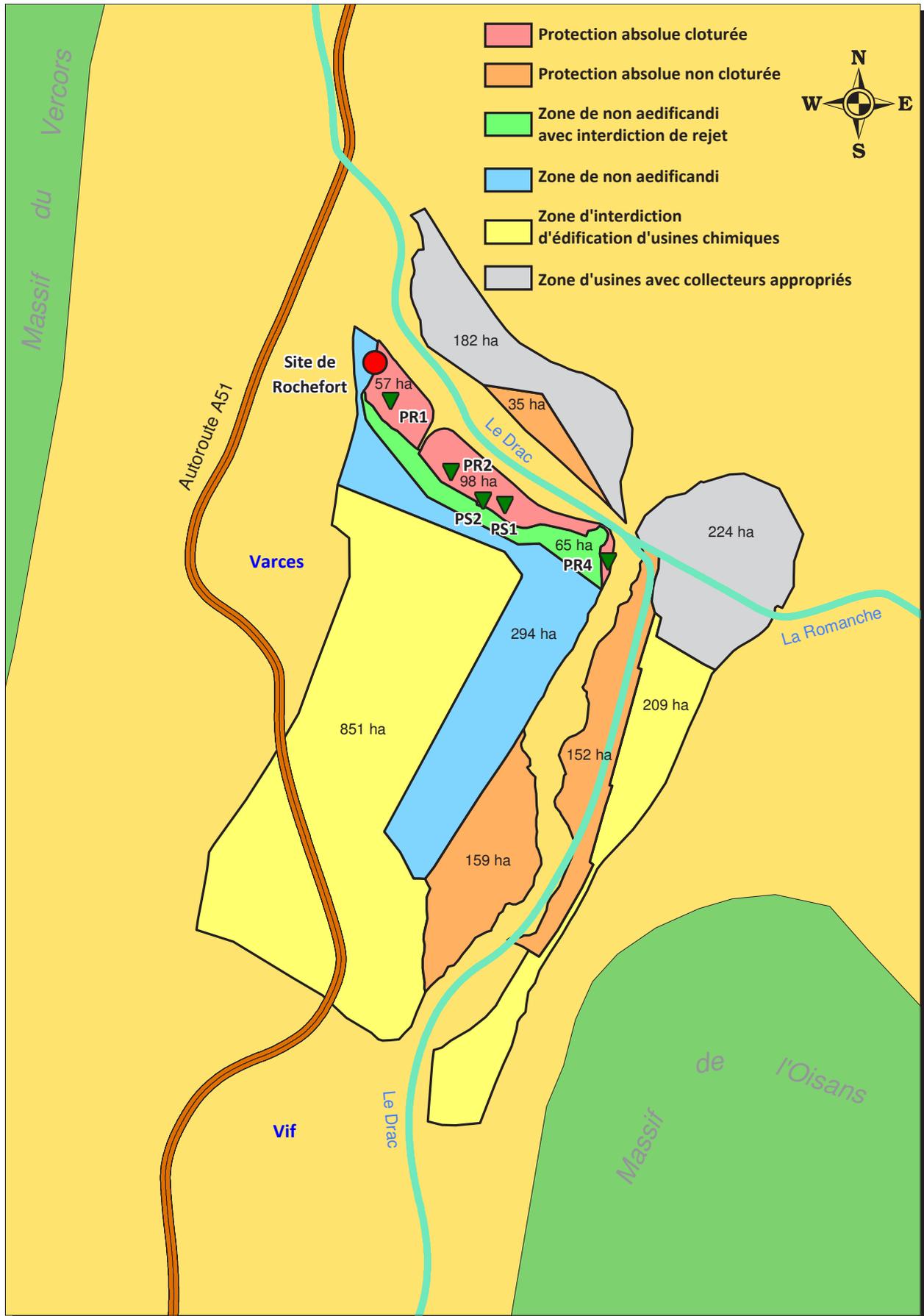
Le volume prélevé n'est plus en baisse par rapport aux années précédentes, car le schéma directeur de Grenoble Alpes Métropole a acté le rééquilibrage des prélèvements entre les deux champs captants, qui s'est déployé au cours de 2021.

Une eau peu coûteuse en énergie grâce au puits PR4 fonctionnant par siphonnage.

Volonté d'exploitation 2022 : Valider l'utilisation du PR4 sans dégradation de la qualité de l'eau quand le débit du Drac est supérieur à 5.5 m³/s et inférieur à 50 m³/s.



Périmètre de protection de Rochefort



4.2.2.2 Nappe de la Romanche et captage de Jouchy, Pré-Grivel

C'est dans la vallée de la Romanche que sont implantés ces captages. Ancienne vallée glaciaire, elle a été comblée après la fonte des glaciers, par des alluvions charriées par la rivière sur près de 100 m d'épaisseur. Il s'agit de sables, de graviers et de galets très perméables.

Le bassin versant de la Romanche est montagneux. La rivière présente donc ses hautes eaux du mois d'avril au mois d'octobre, au moment de la fonte des neiges et des glaciers. Elle a un régime nivoglaciaire, particulièrement favorable à l'alimentation des nappes pendant l'été, période où la consommation en eau est la plus forte.

Une ressource protégée : depuis 1979 et 1982 des périmètres de protection de captages sanctuarisent cette ressource stratégique.

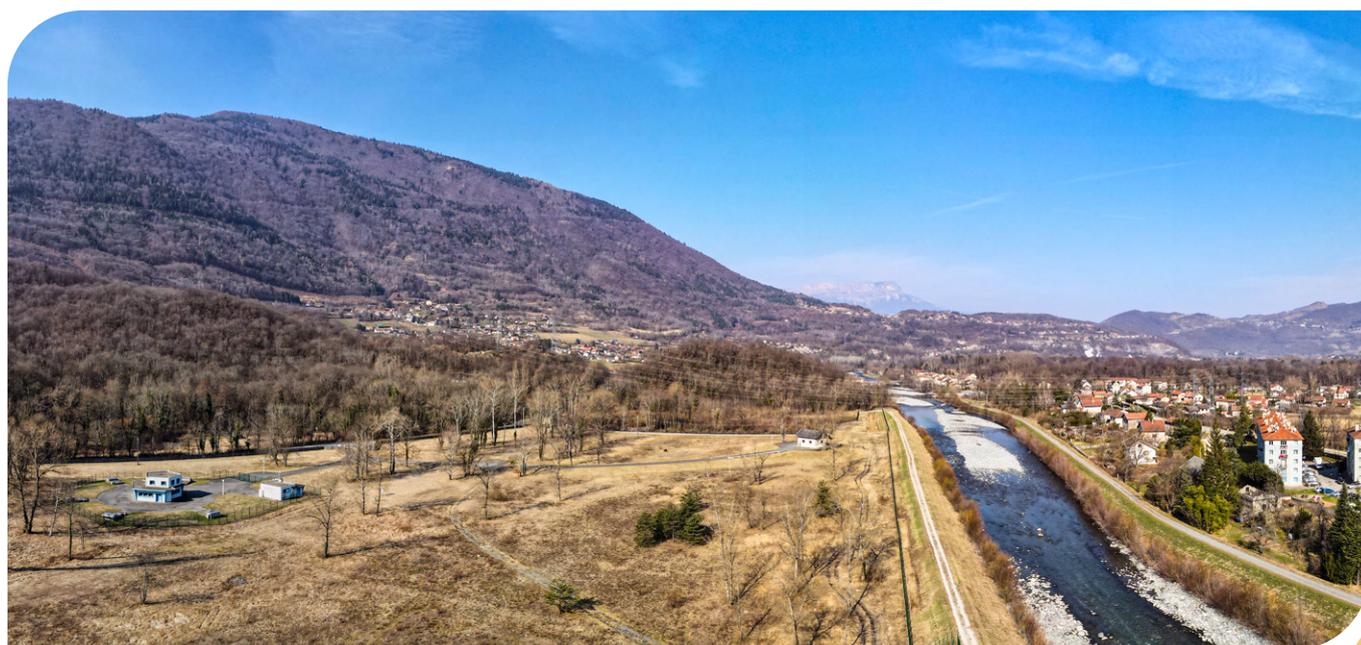
Un suivi est effectué de tout le bassin versant pour toutes les activités susceptibles d'engendrer des pollutions.

Une surveillance active du pompage au service de la protection de la ressource :

- 32% du volume autorisé prélevé sur Pré Grivel
- 50% du volume autorisé prélevé sur Jouchy.

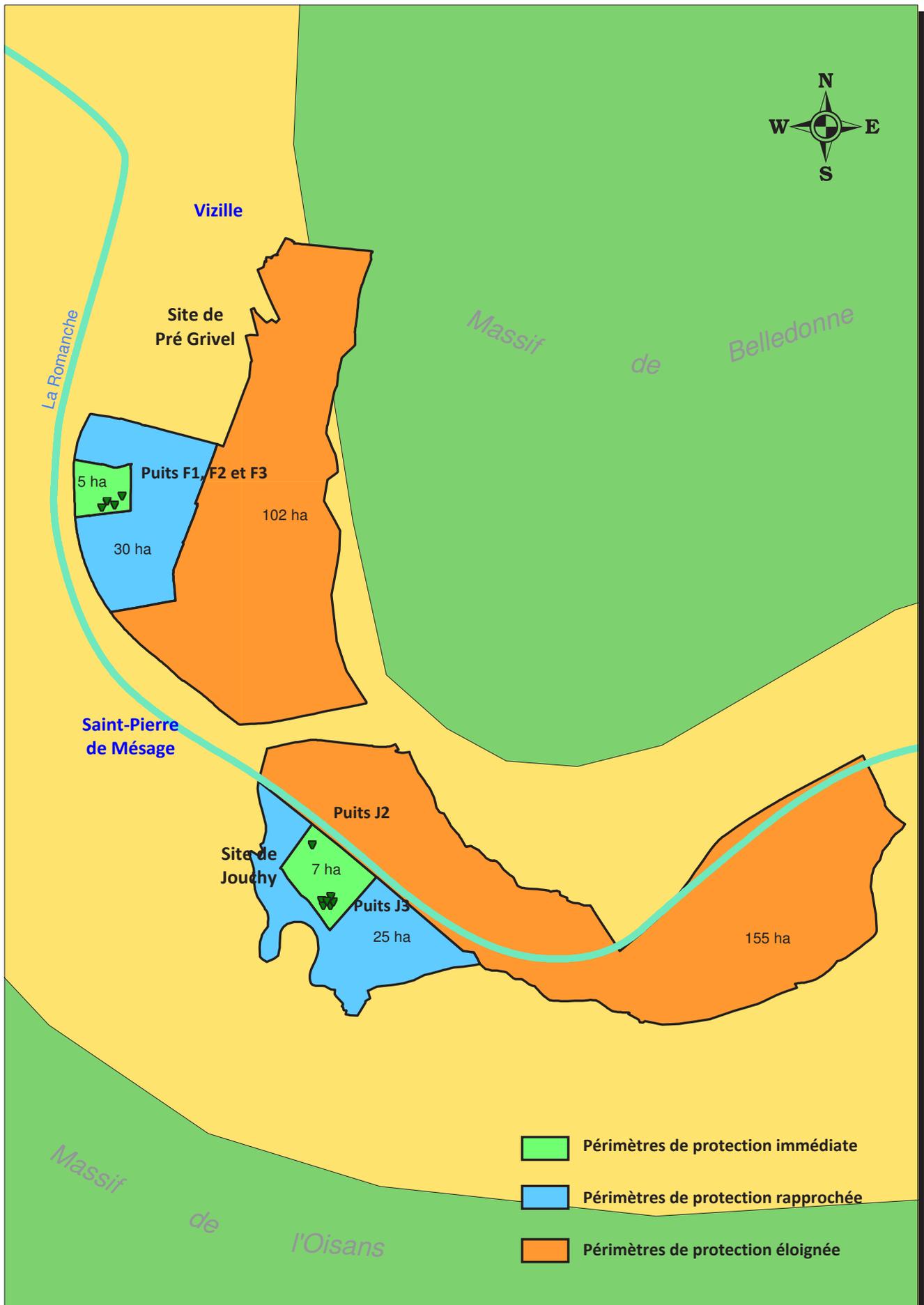
Soit un total de 15 399 940 m³ prélevés en 2021.

Évolution des volumes prélevés : le volume prélevé sur les sites de Jouchy et Pré Grivel en 2021 est stable par rapport à 2020.

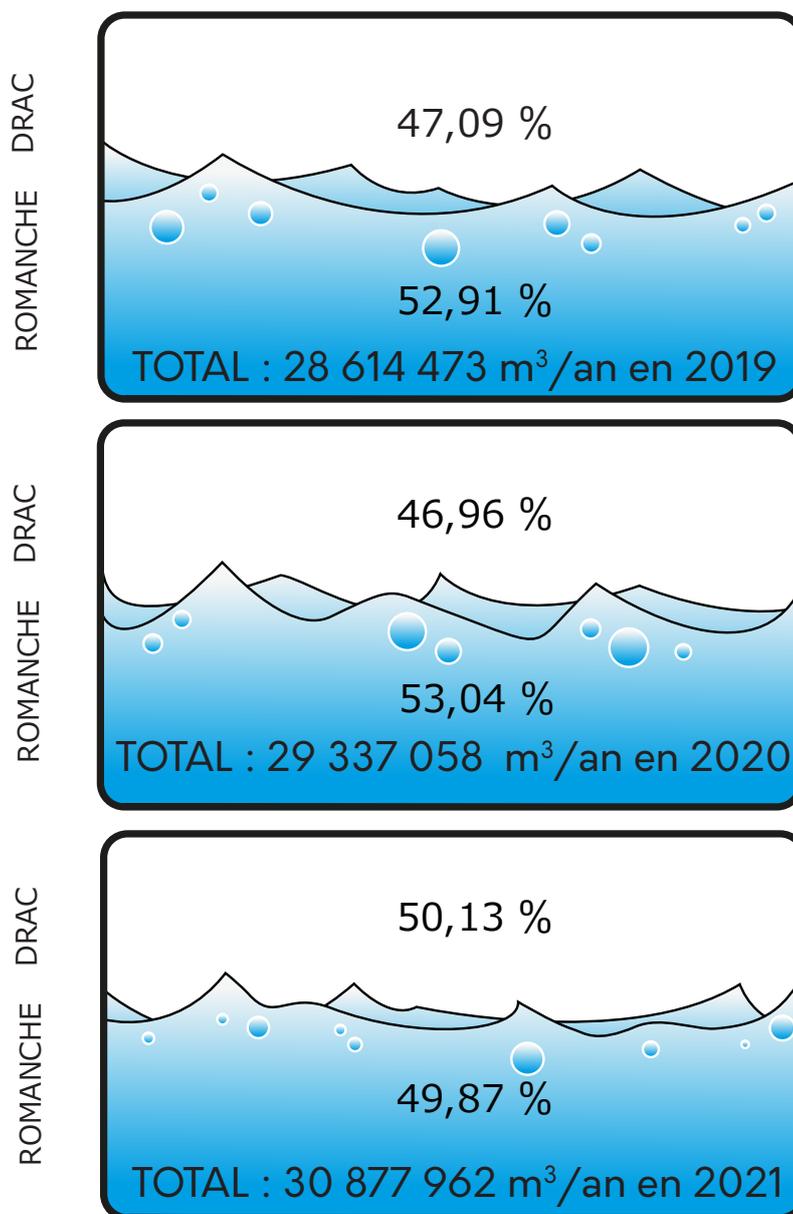




Périmètre de protection de Jouchy & Pré Grivel

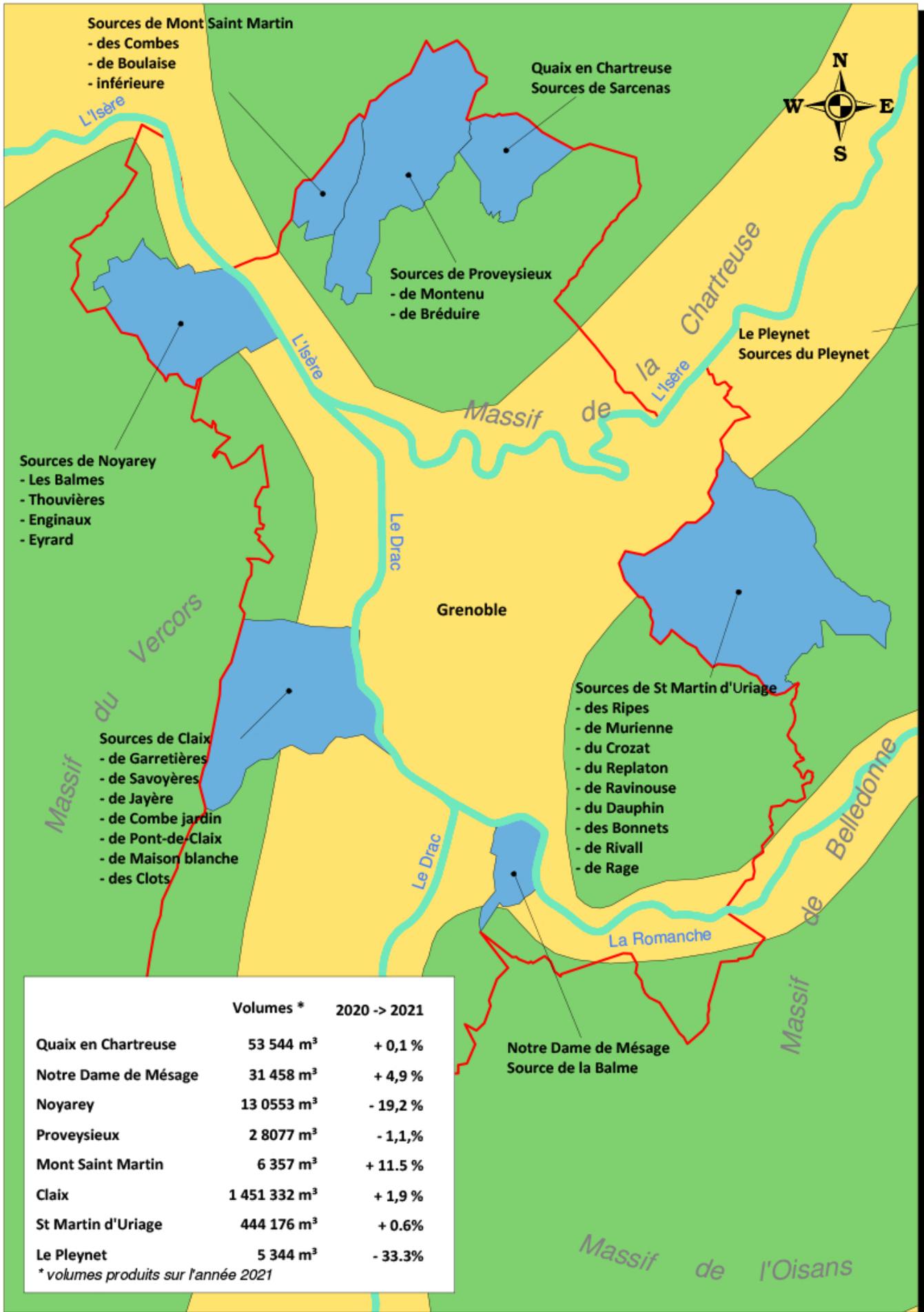


4.2.2.3 Évolutions de la répartition des ressources Volumes produits des deux principaux champs captants





4.2.2.4 Autres ressources



4.2.3 Installations surveillées et exploitées

Eaux de Grenoble Alpes surveille et exploite l'ensemble des installations 24h/24 et 7j/7.



Qualité de l'eau

Le pôle Production est organisé de manière à assurer le suivi quotidien de la qualité de l'eau distribuée et permettre la réalisation des tests de prélèvements d'eau d'anomalie, et lecture de résultats rapides (IDEXX), y compris en astreinte, permettant une réactivité accrue pour les actions correctives à mettre en œuvre.



Entretien Réseaux et Installations

Les équipes d'Eaux de Grenoble Alpes sont en charge du nettoyage annuel de tous les réservoirs en exploitation sur le périmètre, du renouvellement et de l'entretien des organes hydrauliques.

Agents postés

Eaux de Grenoble Alpes dispose sur le site de Rochefort de techniciens en charge du suivi des installations et de la réception des appels des usagers. Ces techniciens ont un pupitre de commande et de télégestion à partir duquel les installations sont pilotées et surveillées.

Grâce à 3 superviseurs, les informations et alarmes sont rapatriées vers ce pupitre de surveillance.



Intervention 24h/24 et 7j/7

Les équipes d'Eaux de Grenoble Alpes sont organisées de manière à permettre une intervention rapide, en moins de deux heures, 24h/24 et 7j/7 en cas d'anomalie des réseaux. Elles disposent de la capacité à lancer immédiatement des travaux urgents qui s'imposent pour assurer la continuité de service.

Maintenance et Exploitation Electromécanique

Les équipes d'Eaux de Grenoble Alpes sont en charge du pilotage des installations, de l'entretien curatif et préventif des installations électromécaniques et de traitement, de la programmation du renouvellement patrimonial des installations électromécaniques.

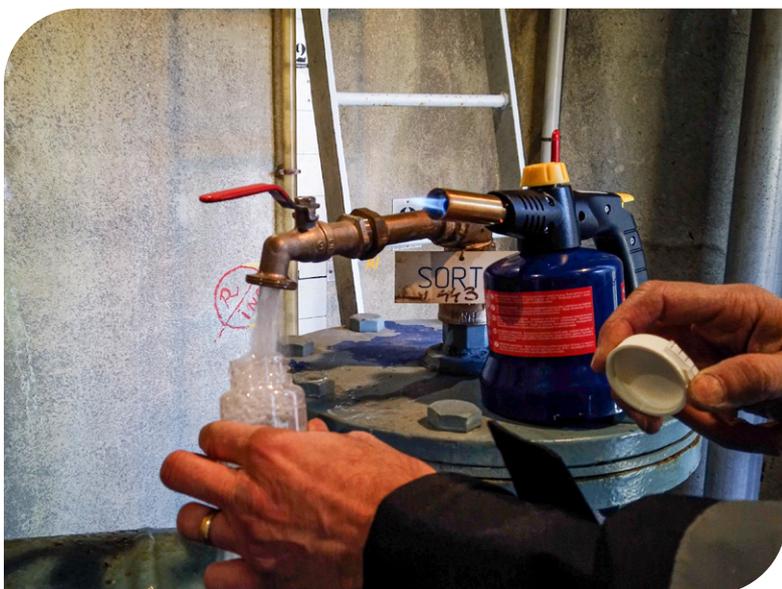




4.2.3.1 Surveillance qualitative et conformité

Le saviez-vous?

L'eau potable produite et distribuée par Eaux de Grenoble Alpes fait l'objet d'une surveillance qualitative journalière. Le contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé et le programme annuel d'auto-surveillance sont mis en œuvre chaque jour, sur les deux grands champs captants.



La qualité bactériologique de l'eau produite est analysée. Les paramètres physico-chimiques de l'eau (pH, conductivité, turbidité, température) sont suivis en continu par des sondes installées dans les puits et sur le réseau. C'est une eau pure distribuée sans aucun traitement pour les ressources principales (nappes du Drac et de la Romanche).

4.2.3.2 Laboratoire interne d'analyses

Présentation du service

Le service Qualité de l'eau est chargé du suivi de la qualité de l'eau produite et distribuée. Il établit des programmes de contrôle d'auto-surveillance qui seront réalisés soit par des laboratoires extérieurs soit en interne. Il effectue la majorité des prélèvements même si les analyses sont ensuite réalisées par des laboratoires extérieurs.

Rôle, mission

Il gère les non-conformités relevées dans ces analyses en relation avec les Pôles Production et Distribution (analyses de contrôle, chloration de réservoirs, lavages de réservoirs... en fonction de l'importance de la non-conformité). Il a aussi la capacité de réaliser des tests bactériologiques en interne. Ces tests ont l'avantage de donner des résultats plus rapidement que les méthodes classiques, ce qui est intéressant pour la gestion des non-conformités notamment. L'ensemble de ces contrôles représente plus de 2 500 analyses par an.

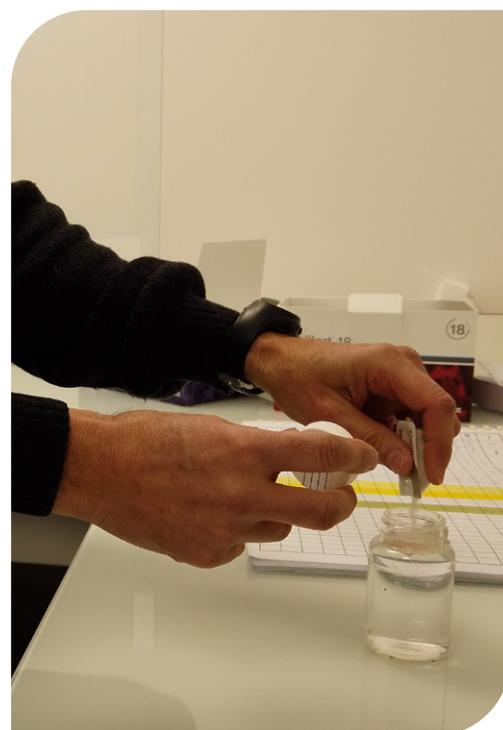
Les résultats de ces analyses sont archivés dans une base de données dédiée qui en permet une exploitation statistique précieuse.

Le suivi de débit des sources et le suivi piézométrique, indispensables à la mission d'exploitant sont également réalisés par le personnel du service qualité.

En 2021, une source gravitaire supplémentaire a été équipée d'un système de suivi de débit en continu avec télétransmission, ce qui porte à 8 le nombre de sources équipées sur les 33 du territoire de Grenoble Alpes Métropole.

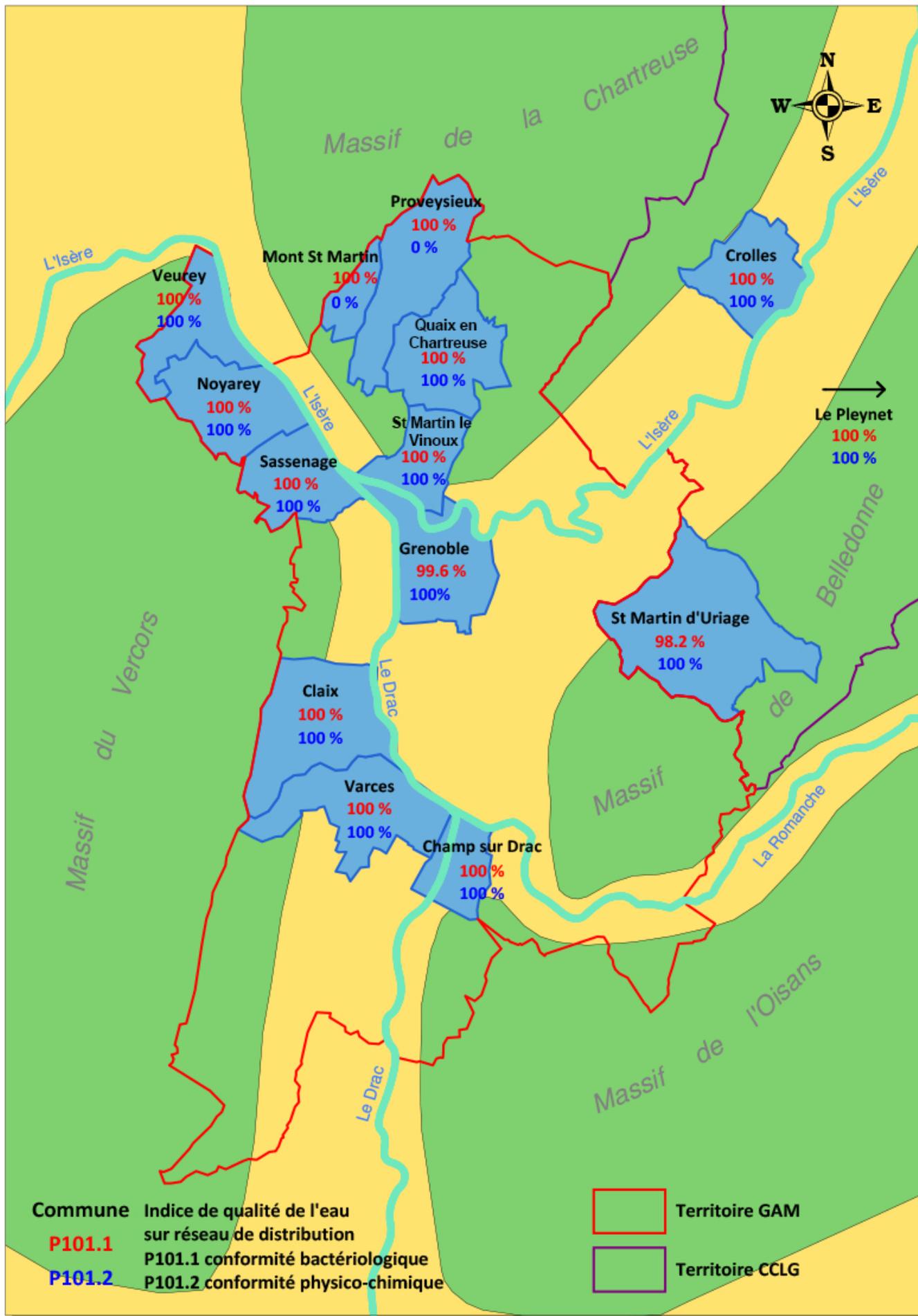
Ces systèmes améliorent considérablement la connaissance du fonctionnement des ressources, et permettent une meilleure réactivité en cas d'étiage.

« Ces tests ont l'avantage de donner des résultats plus rapidement que les méthodes classiques »



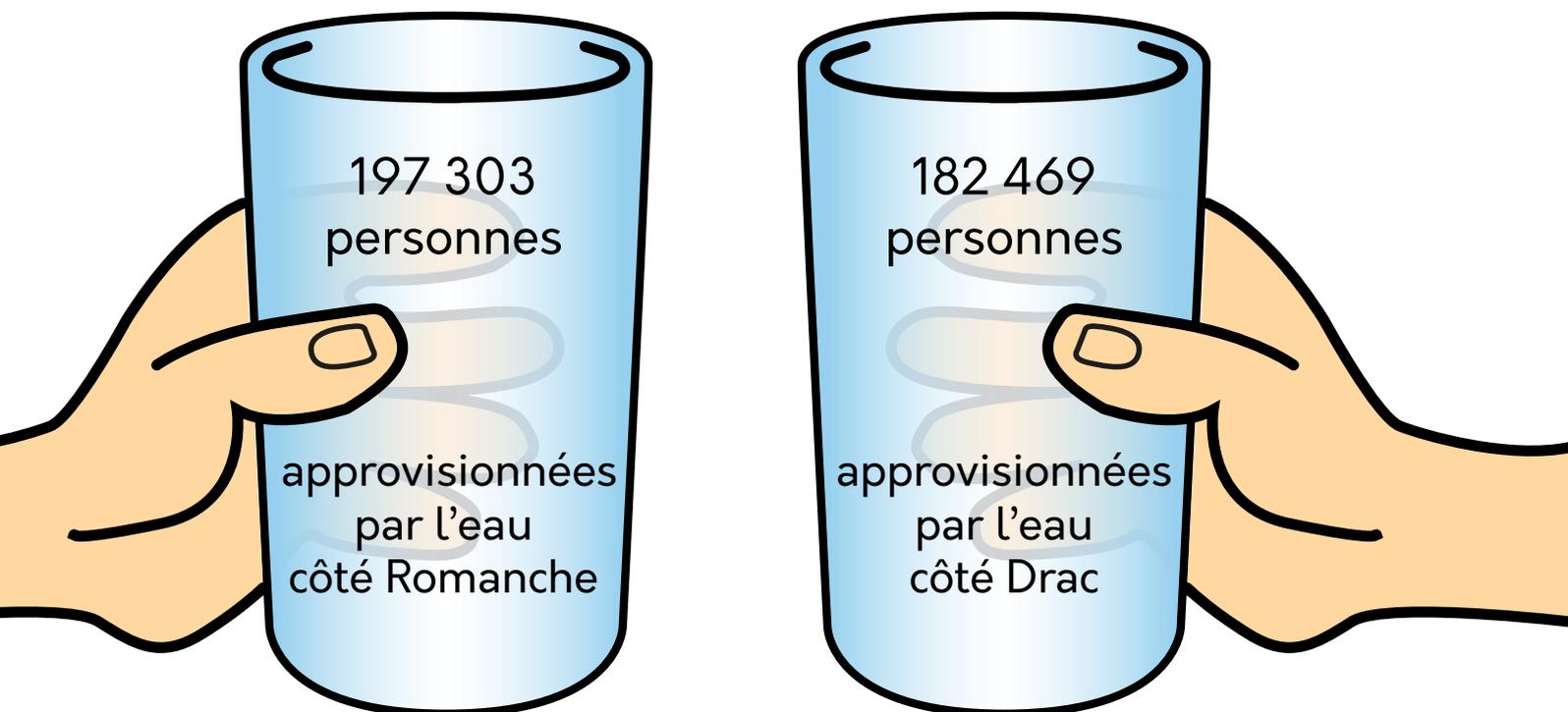


Conformité bactériologique & physico-chimique



4.2.4 Vente en gros et sécurisation de l'AEP de l'agglomération grenobloise

4.2.4.1 Livraison en gros



4.2.4.2 Sécurisation de l'alimentation en eau de l'agglomération grenobloise

Depuis 2018, une attention toute particulière a été portée à l'ouverture et l'utilisation d'un grand nombre de maillages pour vérifier leur capacité à alimenter les communes concernées, et consolider les connaissances des agents, dans le but de garantir une continuité de service aux usagers si ces maillages venaient à être utilisés en secours.

En 2020, c'est le maillage nommé Flottibulle, situé sur la commune de Pont-de-Claix, qui a été ouvert au second semestre, afin de rééquilibrer les volumes produits sur les deux principales ressources. Ce secours mutuel entre ressources a permis la livraison de plus de 1,4 millions de m³ de la branche Drac à la branche Romanche.

En 2021, à partir du mois de juin, les communes de Meylan et La Tronche ont été basculées sur le réseau Drac.

L'ouverture de maillages au niveau des communes de Grenoble et Sassenage a également permis la réalisation de travaux de renouvellement sur le réseau d'adduction situé sur la commune de Fontaine.

Enfin, comme les années précédentes, des maillages ont été utilisés pour alimenter des communes qui manquent d'eau pendant les périodes d'étiage (Noyarey, Quaix en Chartreuse).





4.2.4.3 Contexte de l'étude de l'interconnexion des réseaux

L'étude des risques liés à l'éboulement des Ruines de Séchilienne a identifié un scénario où les installations de production d'eau potable de l'agglomération grenobloise pouvaient être mises hors service, partiellement ou en totalité selon l'intensité du phénomène d'éboulement, les captages de Jouchy et Pré-Grivel étant les premiers touchés par leur situation géographique. C'est dans ce cadre que le Préfet de l'Isère a demandé en 1999 au Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, d'animer un groupe de travail relatif à la sécurité de l'AEP de l'agglomération grenobloise.

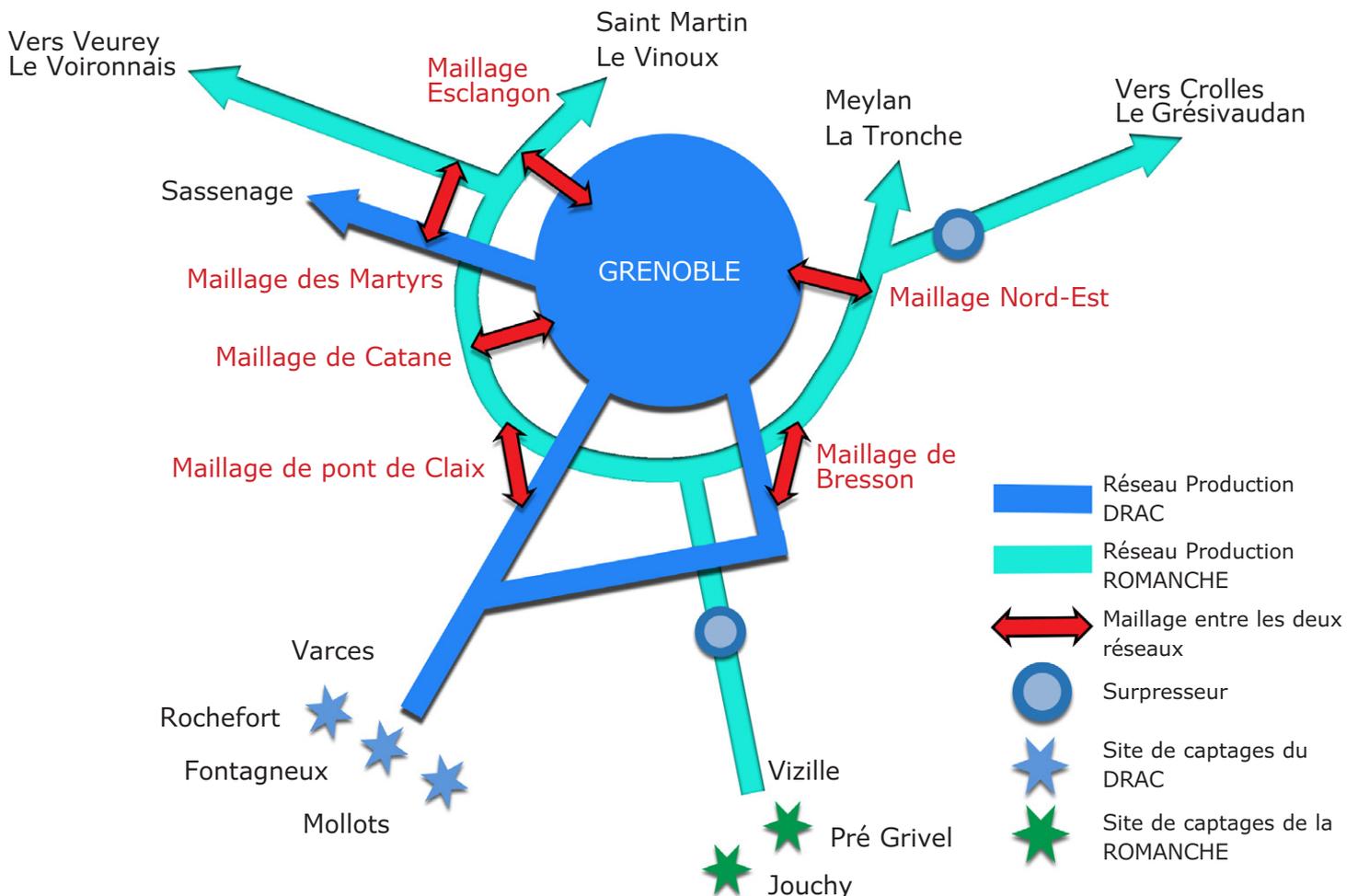
4.2.4.4 Études de modélisation et essais d'interconnexion en grandeur réelle

Les réseaux AEP ont été modélisés sous l'outil commun « PORTEAU » et une liste de scénarios envisageables de rupture grave d'AEP a été dressée, portant sur des besoins actuels en eau (2004) et prévisionnels (2020). Suite à cela, une liste de préconisations a été proposée concernant la nécessité de construire ou de renforcer plusieurs équipements pour sécuriser intégralement les deux réseaux.

Pour faire face à l'augmentation importante des besoins en eau d'industriels du Grésivaudan (STMicronics à Crolles et SOITEC à Bernin), des travaux de renforcement ont été réalisés sur le réseau d'adduction coté CCLG en 2021. Des travaux supplémentaires sont prévus en 2022 pour répondre à cette forte demande en eau.

La surexploitation du système unique et non sécurisé de transport de l'eau des puits de Pré Grivel et Jouchy jusqu'à Crolles, fragilise fortement la continuité d'alimentation des industriels.

Une étude de risques sera réalisée en 2022 sur l'ensemble du système, du point de production au point de livraison chez les usagers domestiques et industriels.



4.2.5 Perspectives pour l'année 2022

1
Continuer les tests des maillages d'interconnexions et de secours.

2
Poursuivre l'instrumentation des sources sensibles.

3
Développer le système de diagnostic permanent des ressources.

4
Procéder à la mise à niveau des systèmes de protection des sites.

5
Réaliser les travaux de mise en sécurité des ouvrages.

6
Participer à l'établissement du schéma directeur pour prévoir des actions visant à lisser les pressions sur le réseau Drac.

7
Collaborer activement aux études pour l'alimentation en eau potable des territoires voisins.



Service DISTRIBUTION

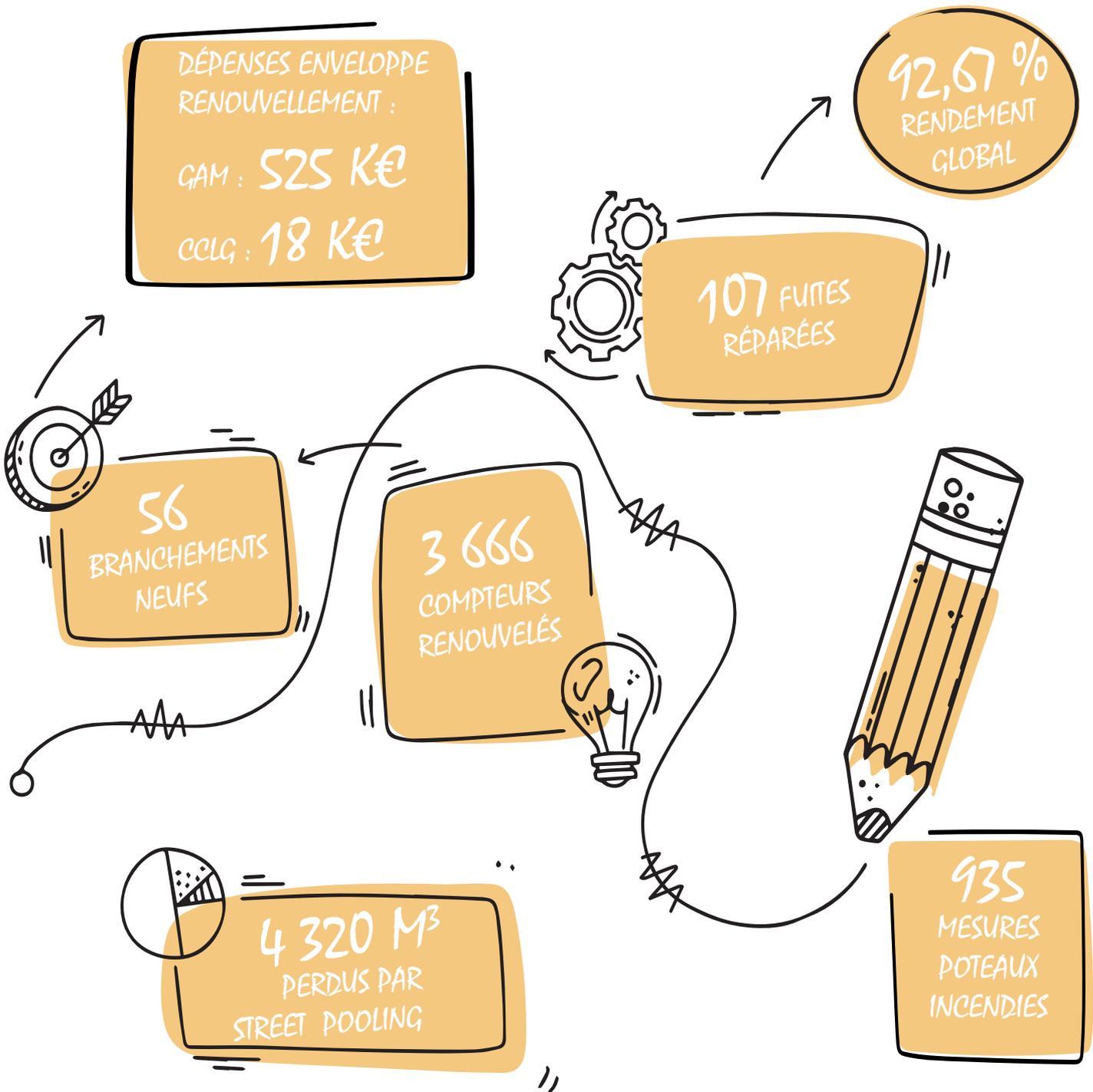
4.3 Service distribution 61

4.3.1 Chiffres clés.....	63
4.3.2 Exploitation des réseaux d'eau potable.....	64
4.3.2.1 Entretien des organes hydrauliques.....	64
4.3.2.2 Réparation du réseau.....	65
4.3.2.3 Renouvellement du réseau.....	65
4.3.2.4 Gestion du parc compteurs.....	65
4.3.2.5 Entretien et proposition de renouvellement de patrimoine pour les générations futures.....	66
4.3.2.6 Gestion des ouvrages de défense incendie et ouvrages de lavage de voirie.....	67
4.3.2.7 Performance de nos actions.....	67
4.3.2.8 Recherche de fuites du réseau et débitmétrie.....	67
4.3.2.9 Continuité de service et gestion de crise.....	69
4.3.3 Prestations d'eau potable réalisées par Eaux de Grenoble Alpes.....	70
4.3.3.1 Travaux réalisés pour le compte des particuliers.....	70
4.3.3.2 Travaux réalisés pour le compte de nos actionnaires..	70
4.3.3.3 Mesure des poteaux incendie.....	71
4.3.4 Perspectives pour l'année 2022.....	72





4.3.1 Chiffres clés

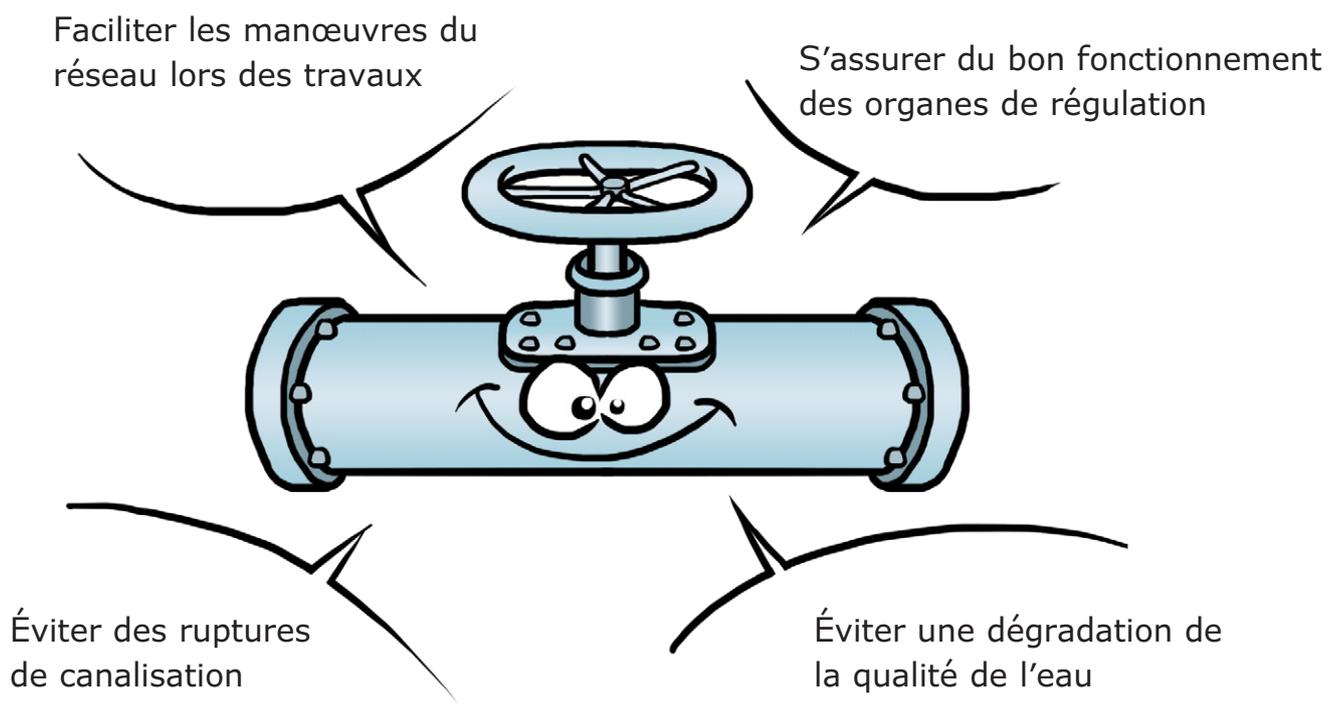


4.3.2 Exploitation des réseaux d'eau potable

Les missions détaillées ci-dessous concernent les territoires où Eaux de Grenoble Alpes assure la totalité de l'exploitation des réseaux. Celles-ci sont réalisées soit dans le cadre de délégations de service public soit dans le cadre de contrats de prestations de service.

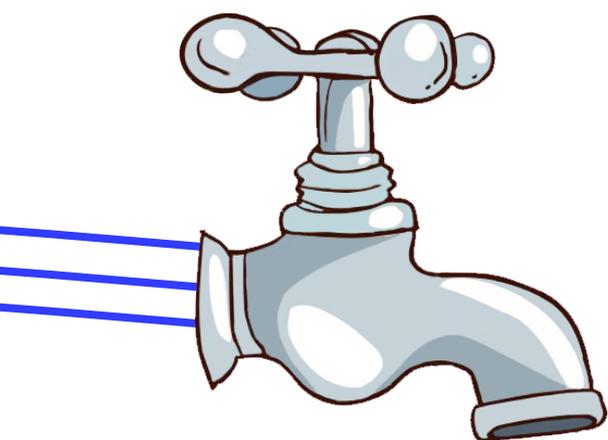
4.3.2.1 Entretien des organes hydrauliques

Contrôles préventifs des vannes du réseau





4.3.2.2 Réparation du réseau



51

réparations de fuites
sur canalisation

56

réparations de
branchements

4.3.2.3 Renouvellement du réseau

54

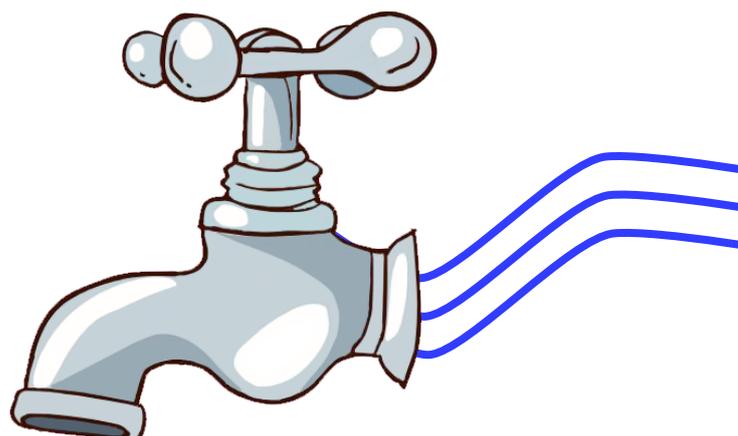
renouvellements de
branchements

56

renouvellements de
vannes

3

renouvellement de
réducteurs de pression



4.3.2.4 Gestion du parc compteurs

Afin d'améliorer la démarche de demande d'individualisation des compteurs d'eau, Eaux de Grenoble Alpes a établi un guide pratique de demande d'individualisation à destination de tout demandeur et répertoriant l'ensemble de la procédure administrative et technique à suivre. Ce document est accessible par téléchargement sur notre site internet.

+ 26
dossiers de
demande
d'individualisation
en 2021



77 839

compteurs gérés par
Eaux de Grenoble
Alpes en 2021

3 666

compteurs remplacés

74 788

compteurs conformes

96,1 %

compteurs conformes



4.3.2.5 Entretien et proposition de renouvellement de patrimoine pour les générations futures

Pour le compte des maîtres d'ouvrage, et en sa qualité d'exploitant, Eaux de Grenoble Alpes est une force de propositions pour les demandes d'avis de projets urbains et de voirie ainsi que lors de l'expression des besoins d'investissements de la période d'élaboration budgétaire des collectivités.

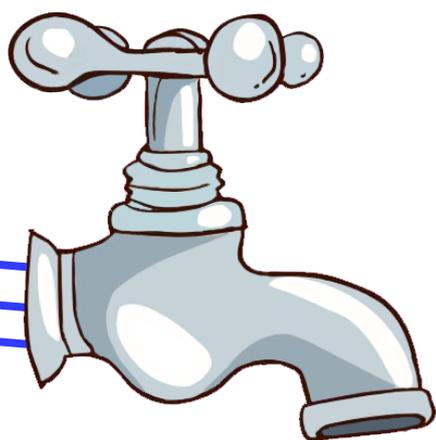
Selon la connaissance des réseaux en exploitation et l'historisation des interventions, dès la prise en charge d'un contrat d'exploitation, les besoins d'investissements sont exposés selon les critères, tels que la vétusté, matériaux, incidents, amélioration de fonctionnement du tronçon concerné.

A titre d'exemple, pour le réseau du territoire de Grenoble, le critère « âge » des tronçons est connu à 100 % et l'historisation des interventions est « bancarisée » dans une base de données depuis 2001.





4.3.2.6 Gestion des ouvrages de défense incendie et ouvrages de lavage de voirie



2 620
bouches de lavage
sur le réseau

4 320 m³
perdus par
Street Pooling

4.3.2.7 Performance de nos actions

92,67 %
rendement global
des réseaux exploités par
Eaux de Grenoble Alpes



4.3.2.8 Recherche de fuites du réseau et débitmétrie

-  Couvrir au minimum 100 % du réseau de distribution de Grenoble, chaque année par un contrôle de pré-localisation
-  Rechercher les fuites non apparentes dans les tronçons susceptibles de présenter une anomalie lors du contrôle quotidien des débits nocturnes
-  Sectoriser le réseau par isolement de secteurs prédéfinis et l'équiper d'instruments permettant de suivre les débits minimum nocturnes
-  Corriger les anomalies dans les meilleurs délais
-  Suivi 24h/24 de la qualité de l'eau et des débits



189
fuites localisées
sur l'ensemble des
réseaux exploités

Rendement par commune





4.3.2.9 Continuité de service et gestion de crise

Eaux de Grenoble Alpes est organisée pour assurer la continuité du service et permettre de répondre aux urgences de l'ensemble de ses réseaux d'eau potable et d'assainissement en exploitation 24h/24 et 7j/7 avec :



- La possibilité de contacter Eaux de Grenoble Alpes à tout moment en cas d'anomalie



- Un poste de supervision et de télésurveillance avec la présence humaine d'un technicien 24h/24 7j/7 à Rochefort



- Des radios à destination des agents d'astreinte, permettant d'assurer un secours en cas de crise majeure des réseaux de téléphone



- Des moyens humains permettant d'intervenir en moins de deux heures, 24h/24 et 7j/7



- Réalisation de tests et d'analyses rapides permettant une grande réactivité pour les actions à mettre en œuvre



- L'accès en mobilité, aux applicatifs Eaux de Grenoble Alpes (données WATERP, SIG, procédures...) permettant un accès à l'information 24h/24 7j/7



- La capacité de réaliser des travaux urgents pour son propre compte, mais aussi pour le compte de Grenoble Alpes Métropole



- Un stock de pièces et de matériaux de travaux publics (canalisations eau potable et assainissement, regards de voirie, pièces de fontainerie...).

4.3.3 Prestations d'eau potable réalisées par Eaux de Grenoble Alpes

4.3.3.1 Travaux réalisés pour le compte des particuliers : branchements neufs



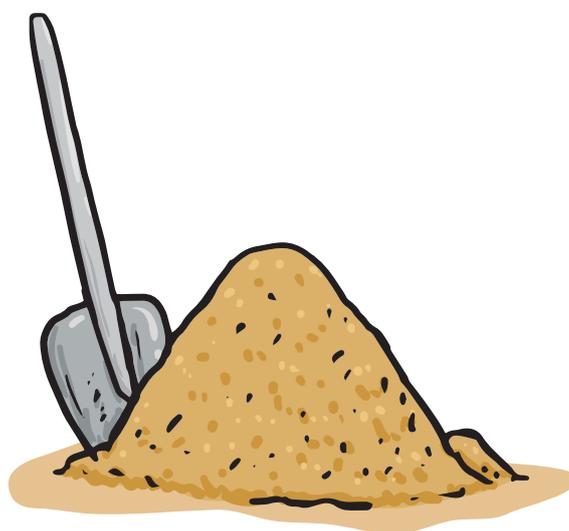
56

branchements neufs réalisés

4.3.3.2 Travaux réalisés pour le compte de nos actionnaires

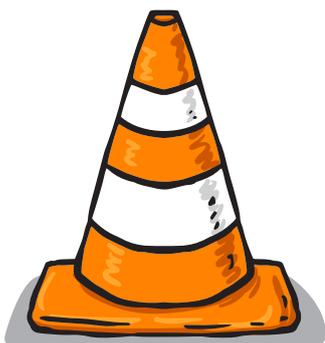
161

opérations de travaux d'exploitation
réalisées dans le cadre de prestations



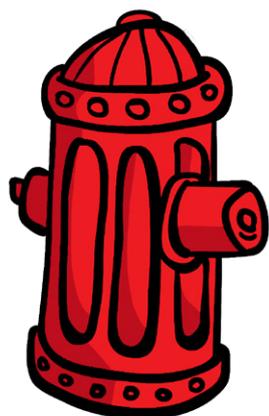
33

poteaux incendie
renouvelés





4.3.3.3 Mesure des poteaux incendie



935
contrôles de poteaux
incendie effectués

4.3.4 Perspectives pour l'année 2022

1
Poursuivre la gestion du changement pour s'adapter à l'évolution des périmètres

2
Assurer la continuité de service des réseaux exploités

3
Consolider les bons résultats en matière de rendement des réseaux

Terminer la mutation technologique en dématérialisant 100% des interventions
4

Améliorer les résultats sécurité du pôle
5

Renforcer les compétences internes via des cycles de formations
6



Service ÉTUDES & PROSPECTIVE

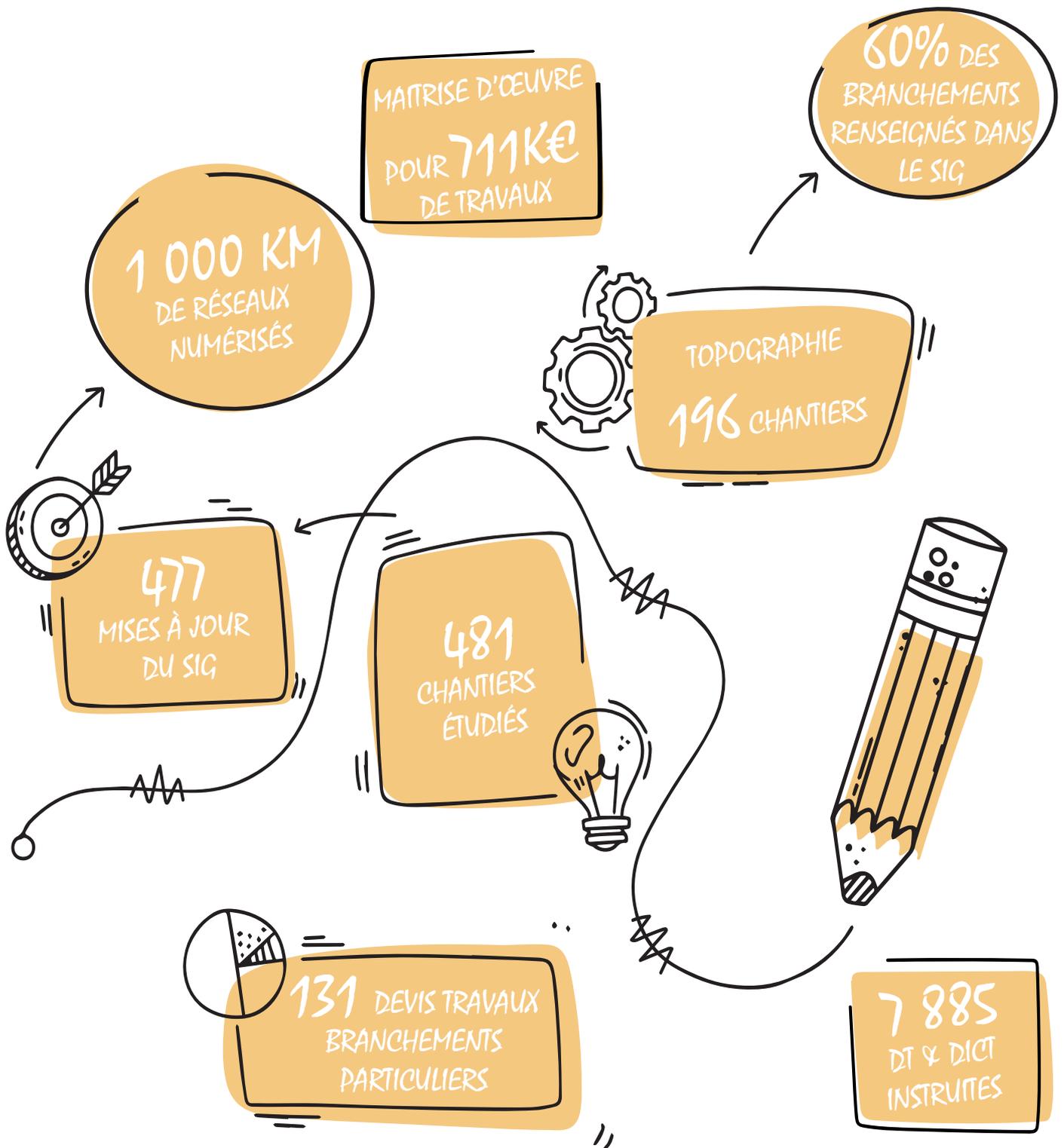
4.4 Service études et prospective **73**

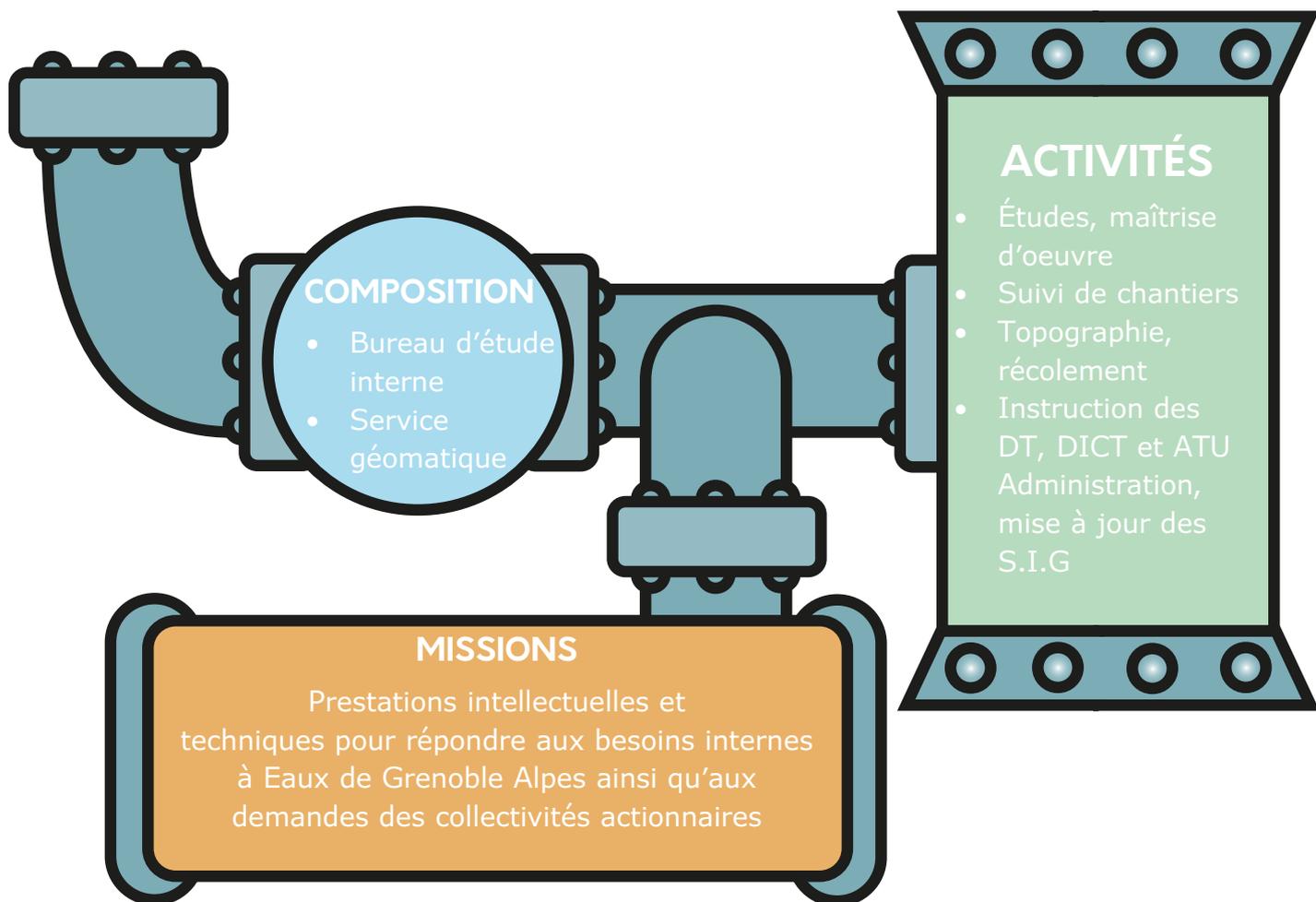
4.4.1 Les chiffres clés.....	75
<u>4.4.2 Système d'Information Géographique (SIG).....</u>	<u>76</u>
4.4.2.1 Mise à jour des données.....	78
4.4.2.2 Logiciels développés pour les communes.....	80
4.4.3 Études.....	81
4.4.4 Topographie.....	81
4.4.5 Perspectives pour l'année 2022.....	82





4.4.1 Chiffres clés





4.4.2 Système d'Information Géographique (S.I.G.)

Le S.I.G. est la pierre angulaire de la gestion patrimoniale et technique de l'ensemble des réseaux d'eau potable (adduction et distribution) et d'assainissement (collectif et non collectif SPANC) exploités par Eaux Grenoble Alpes.

C'est un élément capital des processus et de l'organisation permettant une excellente maîtrise de gestion et d'enrichissement des connaissances du patrimoine des collectivités.

Il est indispensable et rendu obligatoire pour satisfaire les exigences des indicateurs de performance des services publics d'eau potable.

Le S.I.G. est aussi un véritable outil d'exploitation pour les interventions de terrain (coupure d'eau, cartographie des fuites, implantation de la DECI ...).

La version Web de l'applicatif métier Watgis de notre S.I.G. est en cours de mise en place afin de disposer en mobilité de notre S.I.G. et des outils associés.



Le Système d'Information Géographique



4.4.2.1 Mise à jour des données

Travaux réalisés par Eaux de Grenoble Alpes

Attachement des travaux avec photos, croquis et descriptif des pièces posées.
Récolement des travaux effectués par les géomètres à tranchée ouverte.

Travaux réalisés en externe

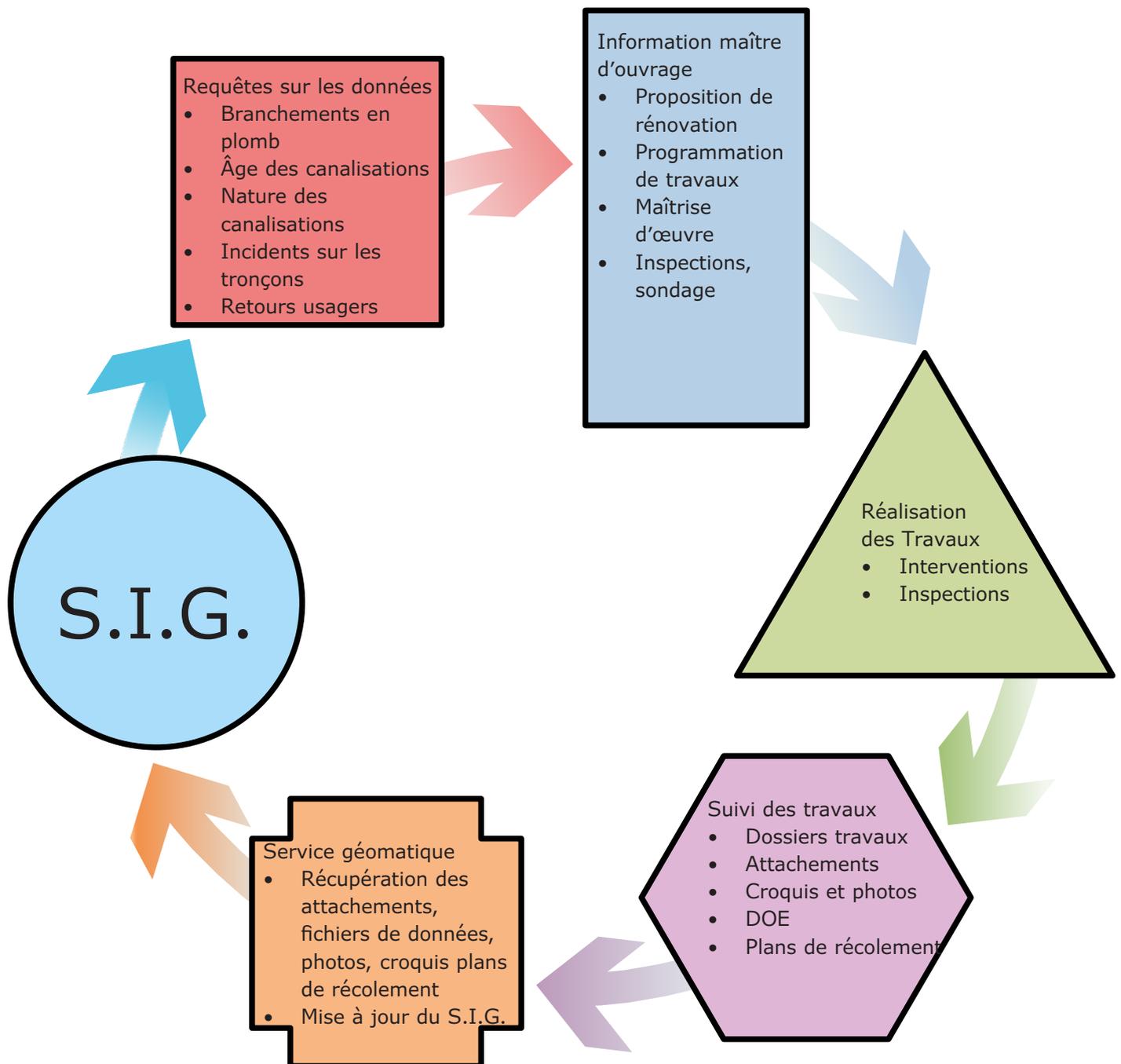
Récupération de l'ensemble des dossiers des ouvrages exécutés (DOE) réalisés comprenant les plans de récolement.

Tous les éléments recueillis sont intégrés dans le S.I.G.





Mises à jour du S.I.G.



Réaliser des requêtes sur des données :

- Nombre de branchements en plomb
- Age, nature des matériaux, diamètre des canalisations
- Incidents sur les tronçons (fuites recensées)
- Remontées usagers (lien avec Waterp).

Mettre à disposition des informations actualisées pour les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, exploitants de réseaux

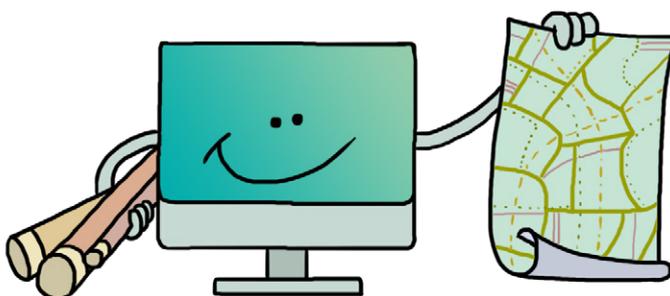
- Proposition de rénovation de réseaux
- Programme de travaux
- Inspections, sondages
- Connaissance du fonctionnement des réseaux (vannes ouvertes/fermées)
- Etablissement de projets de travaux.

4.4.2.2 Logiciels développés pour les communes

Deux outils développés en interne

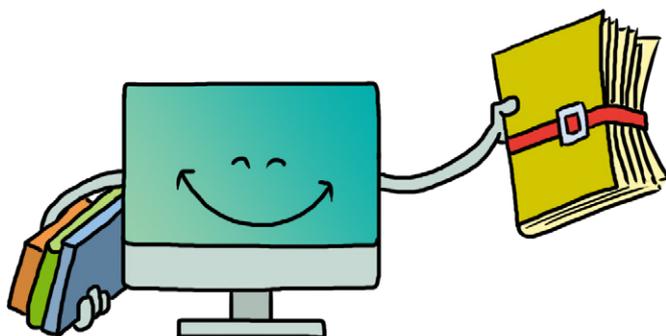
GéoSITE

Développé sous MAPINFO
Gestion des données cadastrales, des données associées comme les POS/PLU.
Gestion pour certaines communes des données des réseaux eau potable et assainissement.



GéoINSTRUCTION

Logiciel d'instruction et de gestion des :
Dossiers d'urbanisme réglementaires
Autorisations
Permis d'urbanisme (CU, DP, DIA, PA...)



En 2021, 8 collectivités ont utilisé ces outils.

Développé pour répondre à l'accroissement du périmètre d'intervention, de la demande de mobilité et de la nécessité de pouvoir consulter des plans sur le terrain.

Outil complémentaire au S.I.G.

Il s'agit d'un logiciel de Webmapping, utilisable sur PC, tablettes, smartphones quel que soit le système d'exploitation.

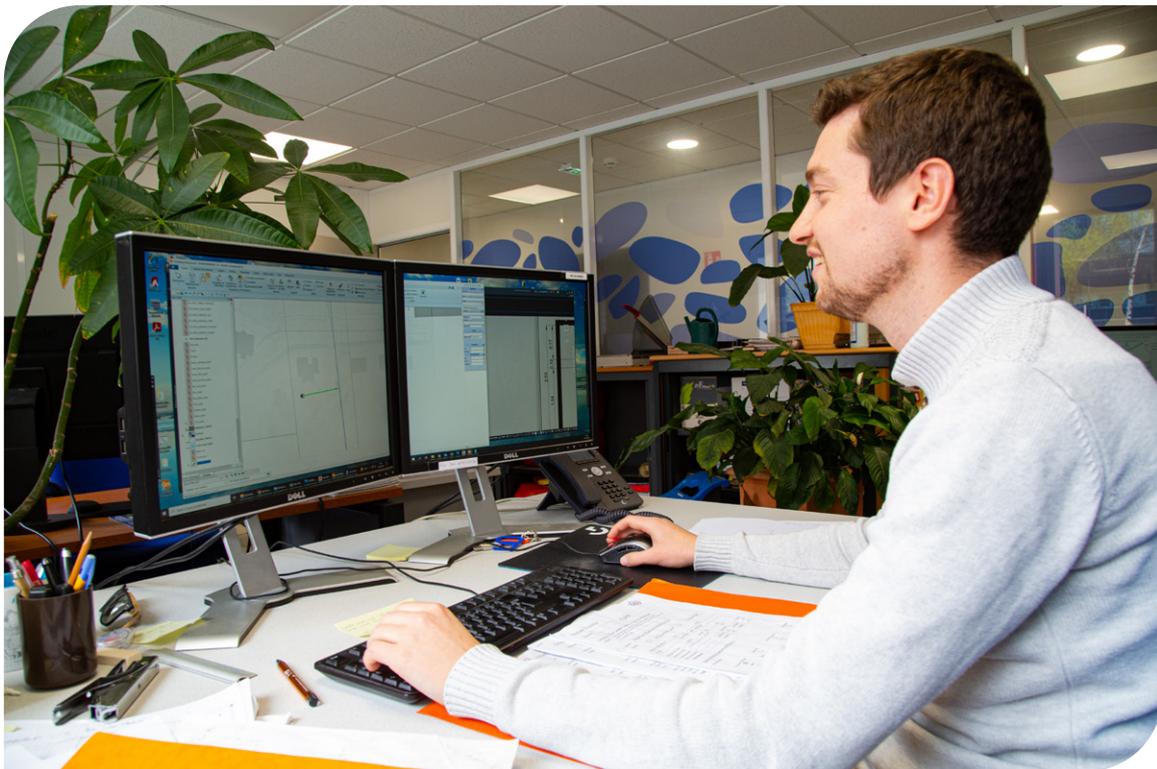
Cet outil se synchronise automatiquement chaque nuit pour reprendre l'ensemble des données de notre S.I.G.



4.4.3 Études

Le secteur Études assure des missions complètes de maîtrise d'œuvre pour des travaux de plus ou moins grande envergure sur les réseaux mais a également en charge des études ponctuelles demandant l'élaboration de plans de projets, de chiffrages, d'investigations de terrain. Il traite également de l'ensemble des demandes de création de banchements neufs, de travaux en lien avec la DECI ou autres (changement de vannes ...).

La facturation des travaux et autres prestations techniques est également assurée.



4.4.4 Topographie

Une équipe qualifiée et certifiée (certification de « Géo-référencement ») de deux géomètres disposant d'un matériel performant assure le récolement en tranchée ouverte des travaux réalisés sur les réseaux et a en charge ensuite le traitement informatique de ces données utiles pour fournir des plans de récolement et mettre à jour nos SIG.

En complément, ils assurent également l'implantation topographique de projets de travaux. Ils peuvent lever le terrain naturel et niveler des ouvrages le cas échéant.

Les données transmises à nos actionnaires sont conformes à leur charte graphique.

4.4.5 Perspectives pour l'année 2022

1
Mettre en œuvre la version Web de l'applicatif métier Watgis pour renforcer la mobilité des outils

2
Poursuivre le développement du secteur «prospective»

3
Développer et maintenir la performance des outils informatiques au sein du secteur géomatique

Répondre aux demandes de prestations

4

Réaliser l'ensemble des activités du pôle de façon méthodique et tracée

5

Rester dans une démarche d'amélioration continue en intégrant les dernières évolutions technologiques

6



DONNÉES FINANCIÈRES

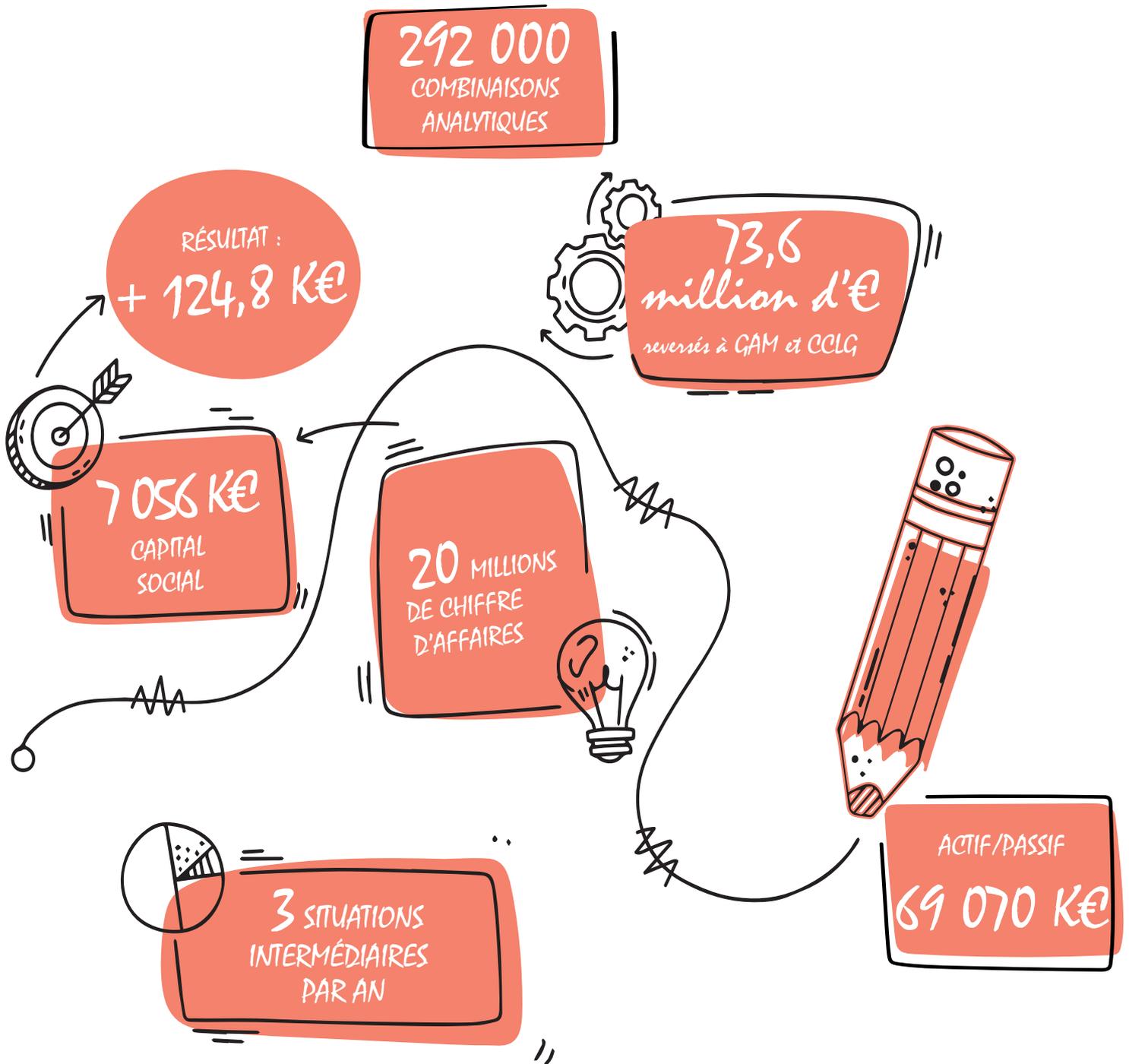
5.1 Chiffres clés	85
5.2 Règles comptables	86
5.3 Rapport de gestion	89

*« LE RESPECT DU JUSTE
PRIX DU SERVICE »*





5.1 Chiffres clés

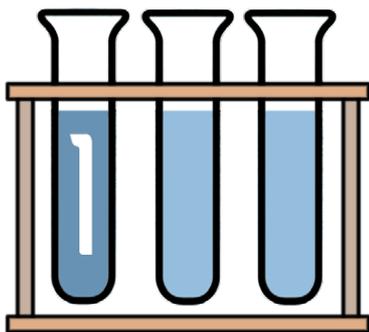


5.2 Règles comptables

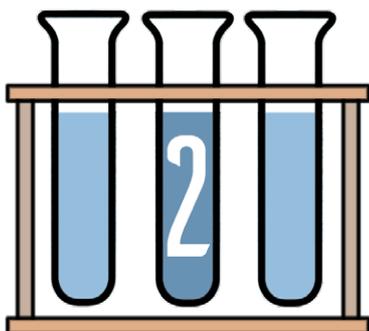
5.2.1 Comptabilité analytique

La comptabilité analytique utilisée par Eaux de Grenoble Alpes en interne ne revêt aucune obligation légale. Elle est cependant indispensable pour permettre une analyse détaillée des chiffres présentés par la comptabilité générale d'Eaux de Grenoble Alpes. La comptabilité analytique est un outil de pilotage performant pour informer, expliquer, prévoir et contrôler.

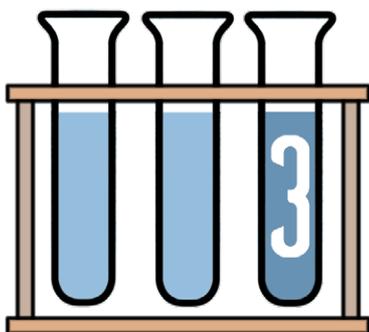
Elle permet :



de comprendre l'équilibre économique de chaque contrat ou de chaque territoire et de faire ressortir d'éventuelles incohérences potentielles entre données techniques et comptables



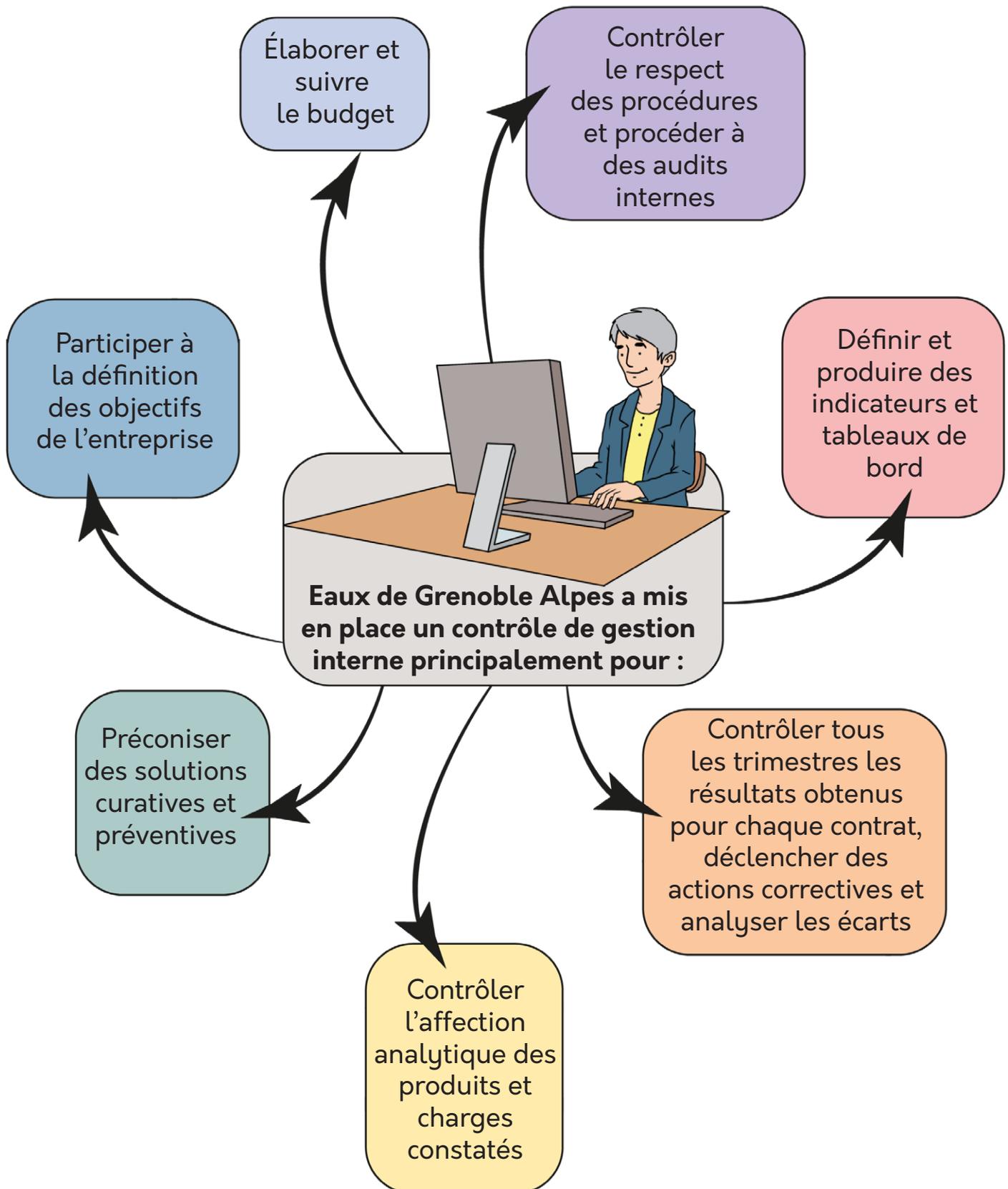
d'identifier des pistes de progrès ou d'économie en termes de gestion au regard des ressources financières disponibles



de prévenir des problématiques de politique sociale, solidarité territoriale et de financement par emprunt à moyen terme en fonction de l'évolution future du prix de l'eau et autres contributions possibles, mais également en fonction du niveau d'endettement possible à moyen terme de chaque territoire.



5.2.2 Contrôle de gestion en interne

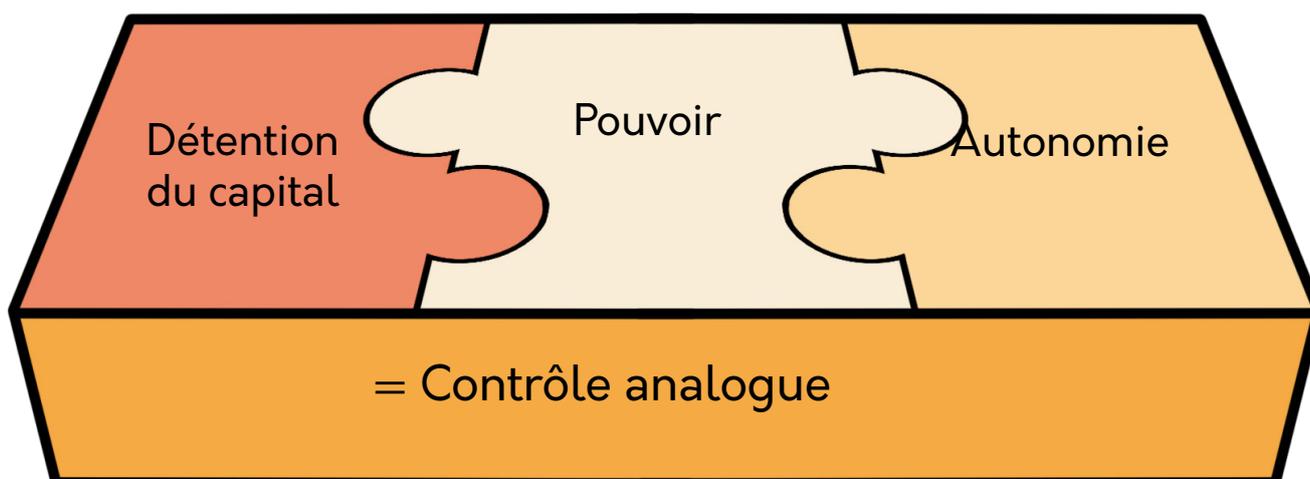


5.2.3 Contrôle analogue

Comme évoqué plus avant du présent rapport, l'existence avérée d'un contrôle analogue est impérative pour assurer la création comme le fonctionnement de la S.P.L en toute sécurité juridique et en parfaite conformité avec les exigences de la législation française comme du droit communautaire.

Deux critères permettent d'apprécier le caractère « analogue » ou non du contrôle exercé par les collectivités territoriales et leurs groupements sur l'entité :

- La détention de 100 % du capital. Cette condition est toujours remplie bien que le contrôle y soit nécessairement collectif
- L'absence d'autonomie qui se caractérise par la mise en place d'un contrôle décisionnel et organique des actionnaires.



Dans le cas d'Eaux de Grenoble Alpes, ce contrôle renforcé est introduit à de nombreux niveaux : dans ses statuts, dans un règlement intérieur par la création du Comité d'Orientation Stratégique et dans les contrats de prestations intégrées, qui prévoient des comptes rendus réguliers aux collectivités contractantes.



5.3 Rapport de gestion pour l'exercice 2021

Faits majeurs de l'exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

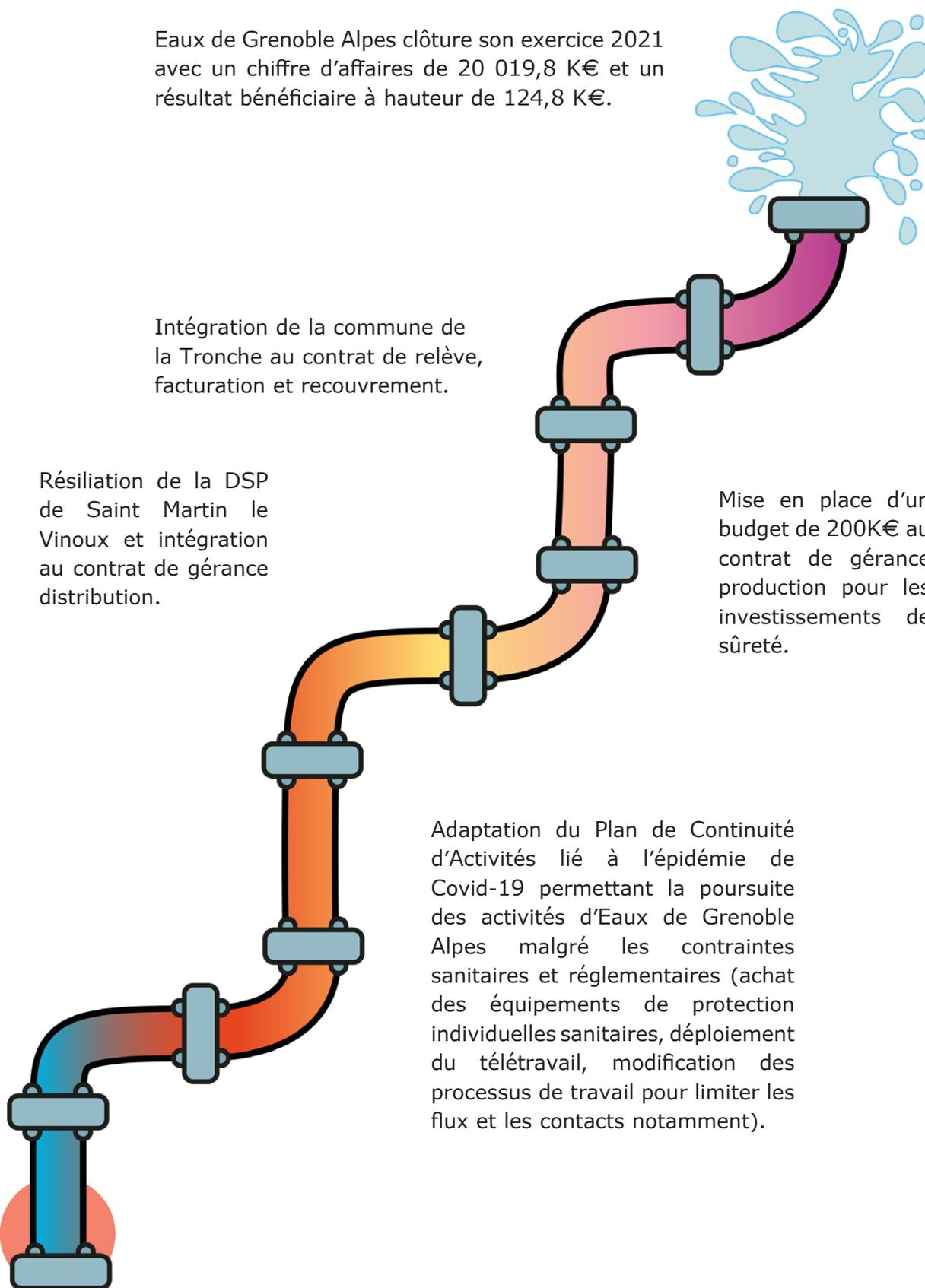
Eaux de Grenoble Alpes clôture son exercice 2021 avec un chiffre d'affaires de 20 019,8 K€ et un résultat bénéficiaire à hauteur de 124,8 K€.

Intégration de la commune de la Tronche au contrat de relève, facturation et recouvrement.

Résiliation de la DSP de Saint Martin le Vinoux et intégration au contrat de gérance distribution.

Mise en place d'un budget de 200K€ au contrat de gérance production pour les investissements de sûreté.

Adaptation du Plan de Continuité d'Activités lié à l'épidémie de Covid-19 permettant la poursuite des activités d'Eaux de Grenoble Alpes malgré les contraintes sanitaires et réglementaires (achat des équipements de protection individuelles sanitaires, déploiement du télétravail, modification des processus de travail pour limiter les flux et les contacts notamment).



Évènements importants entre la clôture de l'exercice et la date du présent rapport

Invasion russe en Ukraine entraînant des difficultés d'approvisionnement et une hausse significative des hydrocarbures et de l'électricité (+565 K€ projetés à la fin 2022)



Aucun changement de méthodes comptables et de présentation par rapport à l'exercice précédent.